

MERCURE

SUISSE,

OU

RECUEIL

DE

Nouvelles Historiques , Politiques,
Litteraires & Curieuses.

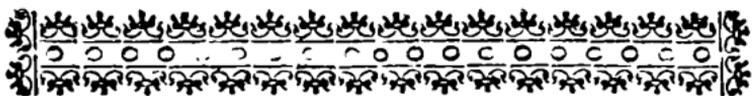
Novembre 1733.



A NEUFCHATEL.

Chez JONAS GEORGE Galandre
M. DCC. XXXIII.

Avec Aprobation.



AVERTISSEMENT.

VOici le 12. Volume que les Editeurs du *Mercur* Suisse donnent au Public. Le Mois de *Décembre* 1732. doit être envisagé comme un *Essai* qu'ils prirent la liberté d'offrir & de dédier à leurs Supérieurs, pour obtenir leur Aprobation, & se procurer en même tems des *Souscriptions* qui pussent faciliter leur *Entreprise*. Pour marquer leur *gratitude* à Messieurs les *Souscrivans*, qui ont bien voulu s'intéresser à cet *Ouvrage* dès le commencement, ils les supplient d'accepter le premier *Volume d'Essai*, qui ne sera pas compté dans leur *Année*, en sorte qu'elle ne finira qu'avec le Mois de *Décembre* 1733.

Ils s'estimeroient *tres-heureux*, si leurs foibles efforts pouvoient être reçûs avec bonté & avec *indulgence*, & que les *Lecteurs* voulussent bien en donner une *marque*, en renouvelant leurs *souscriptions* pour l'*Année* 1734. Suivant toutes les *apparences*, elle sera fertile en *Evenemens* remarquables. Les *grands préparatifs* de *Guerre* qui se font pour la *Campagne* prochaine, promettent des *Matériaux* curieux & intéressans; On n'insérera que des *Nouvelles* choisies, & aussi récentes qu'on peut les attendre d'un pareil *Journal*. Celles de Suisse, qui nous intéressent plus particulièrement, n'y seront pas oubliées, & cela dans la vue de satisfaire les desirs de nombre de *Lecteurs* qui l'exigent. Il en sera de même par rapport aux *Matières* de *Littérature*; les *Editeurs* de ce *Recueil* étant dans l'intention de suivre les *Avis* des *Savans* qui les exhortent à rendre cet *Ouvrage* plus *National*. Un d'entr'eux s'enonce ainsi, dans une *Lettre* écrite à

un Professeur. Si les Editeurs du *Mercur* don-
 roient quelques Fragmens d'Histoires peu connues,
 des Anecdotes sur la Vie des Hommes Illustres,
 des Peintres, Poètes ou Artisans Célèbres, et quel-
 ques Traits concernans des Savans Suisses, des
 Extraits ou Indications de leurs Ouvrages; il me
 paroît qu'ils rendroient leur Journal infiniment
 plus recommandable. A l'égard des Pièces de
 Prose ou de Poésie, l'Auteur de cette Lettre in-
 sinue qu'il faudroit toujours distinguer celles des Au-
 teurs Suisses, parceque la plupart des Etrangers,
 dit-il, comprennent aussi peu les Poètes Suisses,
 & ne s'en font pas une meilleure idée que des
 Poètes glacés de Norvegue. Il nomme en-
 suite divers Suisses qui ont donné de très bonnes
 Pièces de Poésie, & même entr'autres une Dame
 morte à Lausanne il n'y a pas long tems. Ce
 soin, continue-t-il, de faire connoître les Pro-
 ductions Suisses, auroit de dompter le pré-
 jugé ridicule d'autrefois, sur le goût, la Poli-
 tesse, & l'esprit de nôtre Nation. Je crois mê-
 me qu'un pareil Recueil seroit précieux à la Po-
 stérité. On est très redevable à l'Auteur de
 ces judicieux Avis, & on déclare que l'on est
 dans l'intention de les suivre autant qu'il sera pos-
 sible; Mais on a besoin de secours. C'est dans
 cette vue que l'on supplie Messieurs. les Savans de nôtre
 Nation, de vouloir bien enrichir ce Journal de
 leurs Productions, de fournir des Spécialités sur les
 Academies de Suisse, sur les Personnes qui s'y sont
 distinguées, sur les Ouvrages qu'ils ont donné, sur
 les Thèses qui se soutiennent, &c. & de seconder
 par là le desir ou l'on est de faire connoître aux
 Etrangers, combien la Littérature est estimée &
 cultivée dans nos Pais. A ces invitations géné-
 rales, on en a joint de particulieres dans diverses
 Lettres, que les Editeurs ont pris la liberté d'é-
 crire à plusieurs Savans, & il y a lieu d'esperer
 qu'elles ne seront pas inutiles.

Et

Et comme le prix des Souscriptions étoit un peu haut à cause de certains fraix qu'on a été obligé de faire pour cet Etablissement & du petit Nombre de Souscriptions. On le mettra pour 1734. à Cinq Francs par Année. Peut-être pourra-t-on déjà donner le Mercure de Decembre prochain avec des Caractères neufs, qui sont attendus tous les jours; On les promet sûrement pour celui de Janvier.

Ceux qui enverront des Pièces pour être insérées, sont priés de les adresser Franc à au Sieur Daniel Wavre à Neuchâtel. Les Souscriptions seront reçues dans les principales Villes chez les Personnes ci-après indiquées, qui délivreront aussi les Exemplaires dans le tems qu'ils paroîtront.

A Zurich, chez Mr. Rud. Ziegler Min. du St. Ev.

A Berne, chez Mr. Wagner, au Bureau d'Adresse.

A Bâle, chez Mr. Burckardt, au Bureau d'Adresse.

A Soleure, chez Mrs. Joseph Schmid & Comp.

A Fribourg, chez Mr. Fontaine.

A Lucerne, chez Mr. Göldlin, au Logis du Cheval blanc.

A Genève, chez Mr. Du Vilard, Libraire.

A Lausanne, chez Mr. Abr. Duval.

A Vevai, chez Mr. Roussatier.

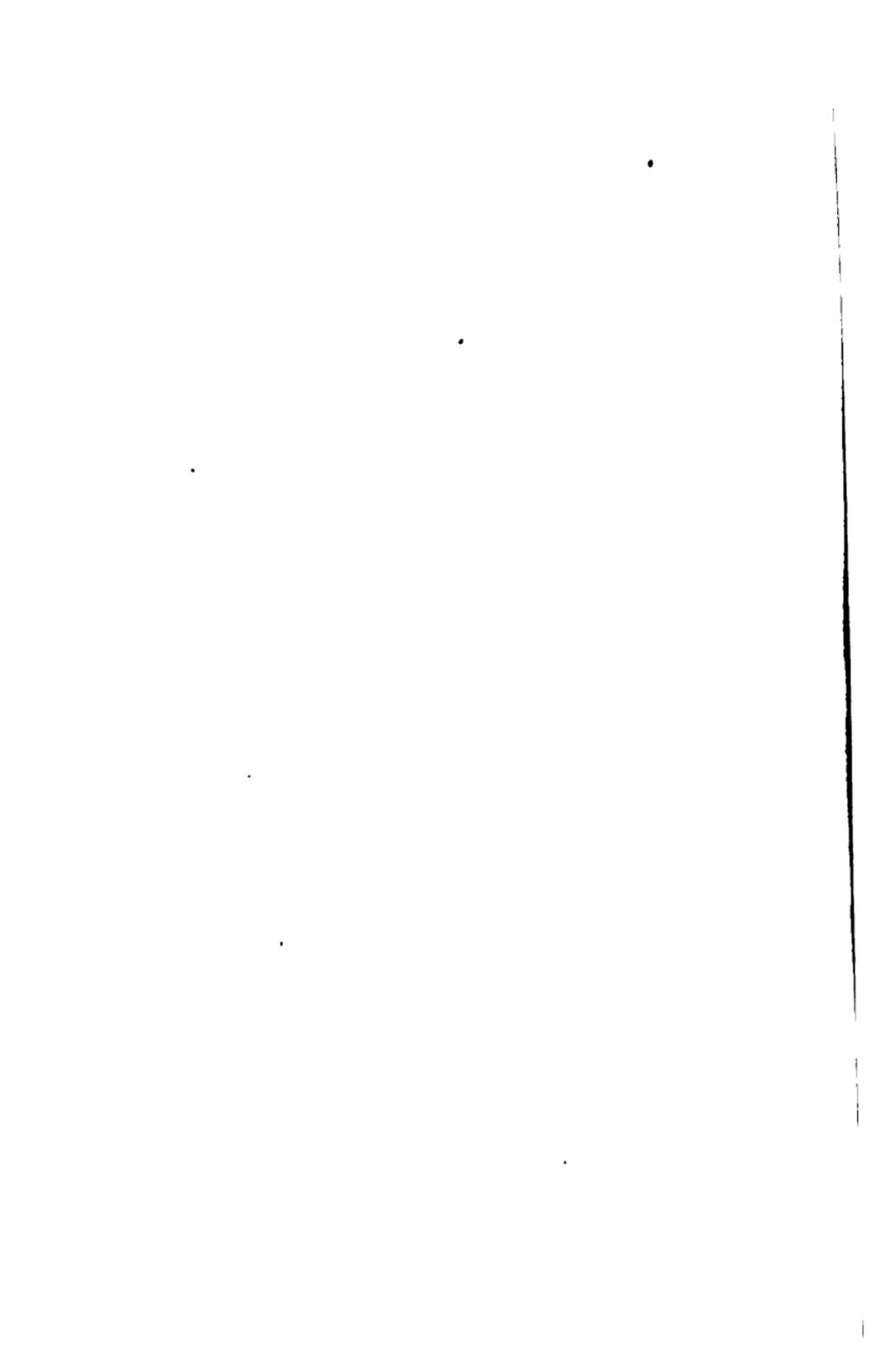
A Yverdun, chez Mr. De Mière.

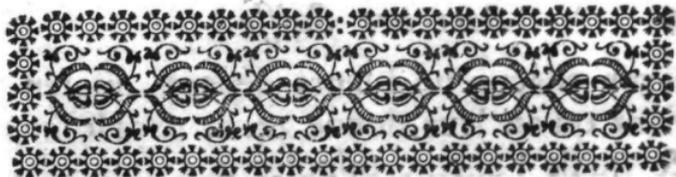
A Besançon, chez Mr. J. Caron.

A Salins, chez Mr. Vuillard.

A Pontarlier, chez Mr. Pargué le Cadet,







MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES
HISTORIQUES, POLITIQUES,
LITÉRAIRES ET
CURIEUSES.

Novembre 1733.



*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.

V I E N N E. Toutes les dispositi-
ons pour pousser la Guerre avec vigueur,
se font ici avec beaucoup d'empresse-
ment. On est occupé à lever plusieurs
Régimens. Le Comte de Colmenera
& le Comte de Merci ont obtenu d'en

A 2

lever

lever chacun un à leurs dépens , moïenant qu'on leur donne 34. fl. par Homme, & qu'ils puissent disposer des Emplois. Le 31. du mois passé , les Troupes qui étoient au Camp de Pilsen , commencèrent à marcher vers le Rhin ; Le 2. du Courant , elles achevèrent de passer par le Haut-Palatinat , & elles arrivèrent le 6. à *Sultzkirchen* entre Papenheim & Neubourg. Le 7. elles continuèrent leur route du côté d'Ulm : Elles ont ordre de pousser jusqu'à Heilbron , & de marcher à l'Ennemi , au cas qu'il vint à s'avancer plus avant dans l'Empire. Les Troupes de Saxe-Gotha , d'Eisenach & de Wurtzbourg sont en marche pour les aller joindre. Celles qui étoient au Grand-Glogavv , demême que la plupart des Régimens qui étoient en Hongrie , sont parties pour se rendre en toute diligence en Italie. S. M. I. a résolu de mettre l'année prochaine diverses Armées en Campagne , capables non seulement de faire tête aux Ennemis , mais même d'agir ofensivement. Le Ministère est principalement occupé des moïens de lever les Fonds nécessaires pour la Guerre, d'une manière prompte,

&

& qui soit la moins onereuse aux Peuples. Le Comte de Staremberg a fait une avance d'un Milion. Le Comte de Dietrichstein doit en faire une pareille. Divers Banquiers & plusieurs Riches Particuliers fournissent aussi des Sommes considerables. Les Etats des Pais-Hereditaires de l'Empereur avanceront 7. Millions & demi, sans les Subsidés ordinaires. On remarque une très-grande ardeur & beaucoup d'empressement à seconder les Intentions de S. M. I. dans la présente Guerre. On assure, que l'on diminuera de la moitié toutes les Pensions que la Cour paie ; Ce qui produira une épargne de passé 2. Millions. L'Empereur a accordé à l'Electeur de Bavière, tout ce qu'il demandoit, par raport au Ceremoniel pour l'Investiture de ses Etats ; & l'on se flatte de voir desormais regner une bonne intelligence entre cette Cour & celle de Munich.

On a porté à la Dictature de la Diette un Décret de Commission Impériale, à l'occasion de la Guerre que la France a declarée à l'Empereur. Voici son contenu.

IL est notoire que la Cour de *France* vient de rompre ouvertement le Traité qu'elle avoit conclu avec S. M. Imp. le 7. de Septembre 1714., en commettant des Hostilitez réelles sur les Terres de l'*Empire* en deça du *Rhin*, sur tout contre le Fort de *Kehl*; & en projetant celles qu'elle est sur le point d'exécuter en *Italie*, contre les Etats de l'Empereur : Rupture qui n'a d'autre motif que quelque dispute au sujet de l'Élection d'un Roi de *Pologne* : Cette Cour pouvoir-elle en emprunter un plus frivole ? Le 14. de ce mois, S. M. Imp. a été informée par son Ministre à la Cour de *Turin*, que le Roi de *Sardaigne*, comme Duc de *Savoie*, s'étant laissé entraîner aux persuasions de la *France*, avoit conclu avec cette Couronne une Alliance Offensive contre S. M. Imper. dans le même tems qu'il lui faisoit prêter le Serment de Fidélité pour les Fiefs qu'il possède relevans de l'*Empire* : Ce Prince avoit fait notifier, par son Maître des Cere monies, audit Ministre, qu'il s'étoit allié avec la *France* pour faire la Guerre à l'Empereur, & qu'on lui laissoit néanmoins la liberté de demeurer encore quelques semaines à *Turin*, mais avec défense de se présenter devant le Roi, ou de conférer avec aucun de ses Ministres. Celui de *France*, résidant à la Cour de l'Électeur de *Mayence*, y fit vers le même tems une Déclaration, dont le prétexte est de vouloir maintenir la Liberté Polonoise dans l'Élection, mais qui couvre des Entreprises toutes différentes, & d'une très-dangereuse consequence pour le *St. Empire* : Ce prétexte n'est pas même plausible, puis-que S. M. Imp. n'a pas fait entrer jusqu'à ce jour, un seul Soldat sur les Terres de *Pologne*; & qu'Elle s'est abstenue, ainsi que le *St. Empire*, de faire la moindre démarche qui pût être qualifiée d'Hostilité.

C'est

C'est pourquoy, S. M. I. , également incitée & par son devoir, & par son Amour Paternel envers l'Empire , ne peut se dispenser d'informer en détail & dans la plus exacte vérité , les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, de tout ce qui s'est passé jusqu'ici au sujet de l'Electon d'un Roi de Pologne. S. M. Imp. se persuade, qu'en comparant la conduite qu'Elle a tenuë depuis le commencement des Affaires de Pologne , avec la maniere d'agir de la Cour de France, tout le monde sera convaincu de l'impartialité de S. M. Imp. & des vûës interessées de la France : En éfet , cette Couronne, depuis la mort du Roi Auguste II., n'a-t-elle pas mis tout en œuvre pour profiter de cet Evenement ? Et ne s'en est-elle pas servie adroitement pour palier, s'il eût été possible , les Troubles qu'elle alloit exciter ; ou du moins pour empêcher l'Empereur, l'Empire , & ses fidèles Alliez de s'en plaindre ouvertement ? Cependant, S. M. Imper. n'a pas crû que les liens qui unissent le Chef avec les Membres, ni ceux qui subsistent entre de bons Alliez , pûssent être rompus par des motifs aussi frivoles que ceux que l'Ennemi alleguoit pour couvrir ses Hostilitez, ou par l'adresse qu'il employeroit pour se disculper de l'odieux Titre d'Agresseur. Si cela étoit, que deviendroient les Engagemens reciproques ? Les Traitez ne seroient donc plus que de simples Paroles, & rien d'avantage.

Excepté ceux qui se livrent aveuglement à leur prévention, sans écouter la Raison, tous les autres sauront assez, dans la Conjoncture présente, distinguer l'Agresseur de l'Ataqué ; puis qu'il est évident que S. M. Imp. , depuis le commencement des Troubles de Pologne , n'a fait que les mouvemens nécessaires , pour couvrir ses Etats

Heré-

Hereditaires & limitrophes de cette République, ainsi qu'il s'est pratiqué dans les autres Elections. Après cela, S. M. Imper. n'a rien entrepris que ce que le Primat & la République, même du vivant du feu Roi, ont exigé d'Elle, comme Garante de la Liberté Polonoise. Le Primat lui-même ne l'a pas nié, chaque fois que S. M. Imp. lui en a depuis rapellé le souvenir; & c'est ce qu'il n'oseroit jamais défavoüer.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la France, par des voyes peu legitimes, a tenté de forcer la République à recevoir, au préjudice du *Liberum Veto*, le Candidat qu'elle reconnoît, à l'exclusion de tout autre. Elle avoit pris des mesures de longue main; ses dernières démarches l'ont assez fait voir; quoique de l'aveu du Primat, & selon les Constitutions anciennes & modernes de la République, rien ne fut plus contraire à la Liberté, dont ces Constitutions sont la base. La Couronne de France s'est mise au-dessus de tout, en apuyant ses menaces de préparatifs extraordinaires de Guerre & en commençant ses Hostilités dans le tems même où S. M. Imp. se reposoit sur la foi des Traitez les plus solemnels. Qui se seroit jamais attendu, que sans aucune raison légitime, & par des vûes d'intérêt particulier, la France, que S. M. Imp. croyoit s'être conciliée, enfreindroit ces Traitez & troubleroit le Repos de l'Empire & celui de toute l'Europe, à la conservation duquel S. M. Imp. a si souvent sacrifié ses propres intérêts?

Il est vrai que la Déclaration que la Cour de France a fait repandre avec précipitation & contre toute attente, ne manifestoit que trop ses desseins peu équitables; mais S. M. Imp., sincèrement portée à maintenir la Liberté des Suffrages

frages dans l'Élection d'un Roi de *Pologne*, ainsi qu'Elle s'en est expliquée par des Déclarations solennelles, ne pouvoit encore se persuader que les sentimens pacifiques, en aparence, de la Cour de *France* dûssent changer aussi subitement qu'on l'a vû ; d'autant plus que S. M. Imp. toujours constante dans ses démarches, avoit fait paroître entr'autres dans sa Lettre au Primat de *Pologne*, tant d'équité, & un desir si ardent d'entretenir la bonne intelligence avec la République, qu'il étoit aisé de s'apercevoir que sa Magnanimité naturelle ne lui permettoit pas de s'écarter de ses paisibles Principes, en recourant à des moyens qui sentissent tant soit peu la violence. Cette espérance si juste a été néanmoins frustrée : & on vit éclater dans la Diète de Convocation ce qu'on avoit prévu dans la Contre-Déclaration de S. M. Imp., où l'on avoit en quelque façon prédit, que toutes les démarches de la *France* aboutiroient à violer les Constitutions de la République, & à gêner la Liberté des Suffrages, en mettant sur le Trône le Candidat qu'elle favorisoit, à l'exclusion de tous les autres.

Aussi-tôt qu'elle eut pris ses mesures, de quelles menaces, de quelles violences n'usa-t-on pas impunement contre plusieurs Evêques & Sénateurs Seculiers, & contre la plus grande partie de l'Ordre Equestre ? Le *Liberum Veto*, qui est le fondement de la Liberté Polonoise, fût supprimé par des Sermens extorquez, qui ne pouvoient qu'offenser grièvement l'Être Suprême qu'on prenoit à témoin. Bien plus, on n'oublia rien, quoi-que sans succès, pour exciter les Turcs & les Tartares à prendre les Armes contre les Puissances voisines : Enfin, on

agissoit en tout avec si peu de menagemens , qu'il n'y a pas d'exemple dans les Annales de la République, que la Liberté & les Loix de la Nation , ayent été autrefois violées plus ouvertement & en tant de manières.

Ce sont là autant de Veritez si connûes, que le Primat & ses Adherans , bien loin d'en disconvenir , les ont avouées eux-mêmes dans une Déclaration publique. Il n'est donc pas surprenant que cet énorme procedé ait engagé plusieurs Magnats & une bonne partie de l'Ordre Equestre, à implorer le secours de S. M. I. & Cath. , ainsi que de S. M. Czarienne, comme Garantés de la Liberté Polonoise. De si justes motifs auroient pû déterminer aussi-tôt ces deux Puissances à travailler à l'exécution de leurs Garanties, dont Elles sont chargées depuis plusieurs Siècles, & qui les autorisoient à prendre les mesures convenables : Cependant , Leurs Maj. ne se sont point pressées, autant que la nécessité & même leurs Engagemens sembloient l'exiger : Elles ont usé des moyens les plus doux ; les Remontrances qu'Elles ont faites à ce sujet au Primat de la République, en sont des preuves convaincantes. Ce fut sur ces Remontrances que le Primat fit, à S.M. Imp. & Cath. une Réponse qui est entre les mains de tout le monde : mais il s'en faut beaucoup que les suites ayent répondu aux Promesses que ce Prélat faisoit dans sa Lettre. En même tems qu'il y donnoit à S. M. Imp. les assurances les plus respectueuses , on prodiguoit les termes les plus ofensans contre quelques Puissances voisines dans les Univeraux pour les Diertines de Relation. Ce fut alors que S. M. Imp. se crût obligée de faire réponse à la Lettre du Primat ;
mais

mais on tâchoit en vain de porter ce Prélat à mettre fin aux violences dont la Liberté Polonoise devoit être totalement renversée ; ses Emisaires, de concert avec le Ministre de *France* à *Varsovie*, poussèrent leurs excès jusqu'à solliciter puissamment le Turc d'armer contre des Puissances Chrétiennes. Cependant, S.M.Imp. bien loin de donner occasion à des intrigues si peu Chrétiennes, déclara plus d'une fois de la manière la plus solennelle (l'on pouvoit se fier à ses sentimens de Moderation & de Paix) qu'Elle n'avoit aucun dessein de prendre la moindre part aux affaires de *Pologne*.

Ces Demarches seules devoient suffire pour ouvrir les yeux à la République Chrétienne, & pour lui faire sentir ce qu'elle doit attendre d'un Roi aussi étroitement uni avec la *Porte-Ottomane*, dès que le Turc & les Promoteurs du Candidat se trouveront en état d'exécuter leurs desseins : Mais on est allé plus loin : Le Primat & ses Adherans ont, par un attentat inouï parmi les Barbares mêmes, outragé indignement le Caractère Sacré des Ministres Publics, que la République avoit reconnu & honoré comme tels. Le Nonce du Pape, l'Ambassadeur de S. M. Imp., celui de S. M. Czar, & les Ministres de la *Grande-Bretagne*, de *Prusse* & de *Hollande* firent cause commune de cet Outrage, & insisterent auprès du Primat pour en obtenir une satisfaction éclatante, Mais quelle impression firent leurs Remontrances sur l'Esprit du Primat ? Elles n'eurent pas plus de succès que celles que S. M. Imp. lui avoit faites : Au contraire, elles animerent de plus en plus la fureur du Palatin de *Kiovie* son Frère, qui malgré tout ce qu'on lui put représenter, com-

mit les Hostilités les plus marquées contre les Ambassadeurs de *Russie* & de *Saxe*, en pillant leurs Palais, en ôtant à ces Ministres & à celui de S. M. Imp. & Cath. toute communication, non-seulement avec les Polonois bien-intentionnez, mais même avec leurs propres Cours; & enfin en les tenant en arrêt comme des Ennemis publics & déclarez de la République.

A tous ces traits, on peut reconnoître, pour peu qu'on soit impartial, l'indignité des violences exercées par le Primat & ses Partisans: Et l'on en doit conclure évidemment que la Proclamation de l'Electeur de *Saxe*, qui s'est faite au milieu de ces violences, est aussi conforme aux Loix, & aussi Reguliere que celle de *Stanislas* est illegitime.

On auroit porté encore plus loin les excès & les violences, même contre le Palais de l'Ambassadeur Imperial & contre les Ministres qui avoient cherché un Azile, si l'intercession du Nonce du Pape à *Varsovie*, & du Ministre de la *Grande Bretagne*, ou plutôt la crainte des Armes Russiennes, n'avoient eu la force de suspendre l'animosité du Palatin de *Kiovie*.

C'est cette entrée des Troupes Russiennes qui a servi de prétexte à la *France* pour faire irruption dans l'*Empire*; c'est ce qui lui a donné occasion de déclarer sur un ton menaçant, que quand même les Troupes Imperiales n'entreiroient pas en Pologne (comme elles n'y sont pas entrées en éfet) S. M. T. C. déclareroit pourtant la Guerre à S. M. Imp., pour venger sur Elle cette entrée des Troupes Russiennes, par la seule raison que S. M. Imp. étoit en bonne intelligence avec S. M. Cz. Loin de nier cette circonstance, S. M. Imp. se fait gloire de déclarer qu'Elle

qu'Elle travaillera en tout tems à entretenir autant qu'Elle pourra, & avec fidelité, une Alliance aussi avantageuse à la République Chrétienne.

Constamment résoluë de condamner l'oppression de la Liberté des Suffrages dans le Roiaume de *Pologne*, & les violences que l'on a exercées à ce sujet. S. M. Imp. ne sauroit défaire les Secours que S. M. Cz. accorde aux pressantes instances de la République, & que celle-ci a jugées si nécessaires pour garantir sa Liberté de la violence de ses Oppresseurs. De sorte qu'on ne peut regarder les Troupes Russiennes comme Ennemies des Polonois, chez qui elles sont entrées comme Amies, & qui bien loin d'attenter à la Liberté de la Nation, n'ont cherché qu'à mettre son Election à couvert de toute gêne, en maintenant le *Liberum Veto*, comme le Joyau le plus précieux de la République.

Mais il y a encore quelque chose de plus incroyable que tout cela : La fidelité avec laquelle S. M. Imp. a exécuté les Traitez conclus & observez depuis tant d'années avec S. M. Czar. & nommément celui de 1726., sert de prétexte à une Puissance tierce, pour déclarer la Guerre à S. M. Imp., & à commettre des Hostilités contre l'*Empire* ; comme si ces Traitez n'étoient pas incontestablement justes. Cependant, la *France* veut y trouver un motif prétendu juste de Rupture, en prétextant que ce n'est que du consentement & à la persuasion de l'Empereur que S. M. Czar. a fait entrer ses Troupes en *Pologne*.

Ceux qui ont la moindre connoissance des Affaires & qui sont dégagés de Préjugés ne peuvent

peuvent manquer de trouver la conduite de la Cour de *Russie* très-juste. Pour cela on n'a qu'à se rapeller ce qui se passa il y a environ 18. ans en *Pologne*, où après des Confédérations & des Scissions entre le feu Roi, par rapport aux Troupes Saxonnes, le Czar *Pierre I.* fut obligé d'intervenir, pour apaiser les Troubles qui s'y étoient élevez & pour lever les dificultez par sa Médiation. On sait assez qu'il fut réglé par une Convention solemnelle, confirmée en pleine Diette en 1717., que les Troupes Saxonnes sortiroient du Roiaume : Il fut aussi conclu en même tems avec toute l'unanimité & la solemnité requise, que *Stanslas* seroit proscrit & inéligible à perpétuité. Le feu Czar garantit l'un & l'autre ; le Roi de *Pologne* & la République garantirent de leur côté les interêts que la *Russie* avoit dans ces Conventions. C'est sur ces Actes solemnels que S. M. Cz. Regnante se fonde pour entrer aujourd'hui dans les Affaires de *Pologne* ; Et parceque cette Princesse ne veut pas se délistier d'un droit qui lui est si legitimement acquis, la *France* s'en prend à S. M. Imp. comme Alliée de la *Russie*, & se déclare son Ennemie.

Tel est le veritable état & le plus juste détail des Affaires de *Pologne*. On trouvera sans peine dans la conduite de S. M. Imp. en cette occasion, comme dans toute autre, autant de désintéressement, d'Equité & de Moderation que de zèle à maintenir la Paix, l'Equilibre, & la Justice ; Sur ces Principes, il est facile de distinguer l'Agresseur de l'Ofensé. S. M. Imp. ne craint point de soutenir devant Dieu & les Hommes, que toute la Justice est de son côté ; & dans cette confiance, Elle est en droit de

de se promettre tout ce qu'Elle a lieu d'en attendre de l'Ordre, des étroites liaisons, des Obligations mutuelles & des interêts communs entre Elle & le *St. Empire*.

S. M. Imp., portée par son Amour Paternel pour l'*Empire*, n'a rien oublié pour se précautionner & pourvoir à la sûreté publique; dès qu'elle s'est aperçûë, que ni la Magnanimité, ni la Moderation, ne pouvoient plus arrêter les Entreprises ennemies de la *France*. C'est en conséquence qu'elle a fait les premières démarches & qu'après avoir résolu de retirer de *Silésie* la plus grande partie de ses Troupes, Elle a assemblé son Armée dans le Roiaume de *Bohème*, entre *Eger* & *Pilsen*, lui donnant ordre de marcher vers les endroits où la Paix sembloit le plus exposée au danger. C'est encore ce même zèle pour le bien commun de l'*Empire*, qui l'a portée à inviter ses respectables Alliez, la *Grande - Bretagne*, le *Danemarck*, la *Prusse*, & les Etats Généraux, à la secourir comme ses fideles Amis: Elle n'a épargné, ni les soins ni les dépenses excessives, pour avoir un nombre considerable de Troupes à son Service: Elle a mis *Luxembourg* en bon état de défense; sans parler de tant d'autres précautions & mesures qu'Elle a prises, pour concourir à tout ce que le Bien de l'*Empire* exige. S. M. Imp. a, outre cela, fait faire les Remontrances nécessaires aux Ministres de ses fideles Alliez, & Elle a lieu de se flater qu'elles ne seront pas infructueuses; & que malgré les vives intrigues de la *France*, pour les alier de S. M. Imp., leur Fidelité frustrera toutes les esperances de cette Couronne, dans une circonstance aussi pressante, où la Paix a été rompue ouvertement.

S. M.

S. M. Imp. se repose avec confiance, sur l'assistance Divine, sur la justice de sa cause, & sur le secours, tant du *St. Empire*, que de ses fidèles Alliez : Elle se confie dans l'affection des Electeurs, Princes & Etats de l'*Empire*, esperant qu'ils l'assisteront tous & chacun fidèlement de leurs Conseils & de ce Courage intrepide, si naturel aux Allemands : Et que pour arrêter le cours des Hostilitez, commencées par la *France*, contre les Etats de l'*Empire* en *Allemagne* & en *Italie*, ils prendront une Résolution ferme, efficace & unanime pour rassurer le Repos commun de l'*Empire* dans une attaque si manifestement injuste, & dont les conséquences peuvent être si dangereuses. D'autant plus que ce n'est pas contre les seuls Pais Heréditaires de S. M. I. faisant partie de l'*Empire*, mais contre tout l'*Empire* en général, que les Projets les plus dangereux sont formez. On a même déjà commencé les Hostilitez contre les Forts & Places de l'*Empire*, dans les Cercles voisins du *Rhin*; pendant que l'on en commet encore de plus grandes dans les Etats & Fiefs appartenans à l'Empereur en *Italie*, & pendant que le Roi de *Sardaigne* en qualité de Duc de *Savoie*, au mépris des liens si étroits qui l'unissent à l'*Empire*, & de tout ce que la Religion a de plus sacré, s'unit à la *France* pour commettre ces Hostilitez : En sorte que la liberté du *St. Empire* est de tous côtez exposée aux plus grands dangers.

L'expérience du passé ayant fait voir, avec évidence, le peu de fonds qu'on peut faire sur l'exécution des promesses de la *France*, S. M. Imp. ne doute point qu'on ne soit persuadé que les vûes présentes de cette Couronne, sont d'une telle conséquence qu'elles interessent tout
l'Em-

l'Empire ; & Elle ne doute point non plus qu'on ne se determine d'un commun accord à défendre la Liberté publique.

D R E S D E. On a reçu avis de Pologne que les Palatinats de Mazovie & trois autres Palatinats de la petite Pologne, s'étoient déclarés en faveur de nôtre Serenissime Electeur. Nos Troupes commandées par le Duc Jean Adolphe de Saxe Weiffensels, au nombre de 4000. Hommes, sont entrées dans la Grande Pologne ; Elles marchent avec beaucoup d'ordre & de diligence vers Tarnovitz, sans commettre aucun Acte d'hostilité, & en payant généralement tout ce qu'elles achètent.

Les Equipages de S. A. E. qui sont nombreux & Magnifiques, sont aussi partis ; escortés par 800 Dragons & 1000 Fantassins ; mais le départ de l'Electeur est renvoié à tems incertain, aussi bien que son Couronnement.

P O L O G N E.

D A N T Z I G. Le Roi Stanislas reçut le 3. de ce Mois, l'agréable nouvelle, que Mr. Pociy nouveau Regiment

C

men-

mentaire de Lithuanie, avoit enlevé un Convoi confiderable, destiné pour l'Armée Ruffienne, & batu l'escorte composée de 1000. Dragons, dont plus de 400. avoient été tués sur la Place, & le reste fait prisonniers. Le Convoi consistoit en mille Chariots chargés de Provisions & Munitions de Guerre. On y a trouvé 300. mille Roubles, qui étoient destinés au paiement de l'Armée Ruffienne; mais qui serviront présentement pour les besoins des Troupes de S. M. P. conformément aux Ordres qu'Elle en a donné au Régimentaire Pociy. L'Armée de ce Général augmente tous les jours, & on espère qu'elle sera dans peu en état de couper aux Ruffiens la communication avec l'Ukraine. Celle du Régimentaire Potoki a été renforcée depuis peu de 4. Régimens; Elle est actuellement d'environ 30. mille Hommes. Ce General harcele continuellement les Dissidens. Son Armée, dit-on, doit venir camper aux environs de Lovvitz. Les Ruffiens ont été obligés de se disperser dans les Bourgs & Villages de Varsovie, à cause de la Disette des Vivres, qui continue à se faire sentir. Nôtre Magistrat a donné ordre
de

de renforcer de 2000. hommes la Garnison de cette Ville. Le Roi fait aussi faire des Levées dans ces quartiers, & il se rendra à la Tête de son Armée, lors que les Troupes seront en état d'agir. S. M. a publié un Manifeste, pour engager la Noblesse du Roïaume à prendre les Armes pour la Défense de la Liberté & des Droits de la République. Le Primat en a aussi publié un, en forme d'Apologie sur sa conduite; Il refute toutes les Imputations du Parti oposé, à l'égard de ce qui s'est passé dans l'Electiion du Roi Stanislas, de laquelle il donne un détail circonstancié. Au reste les Nouvelles de Varsovie sont très incertaines, & on n'en a pas fréquemment, parceque les Couriers sont arrêtés. D'ailleurs chaque parti les débite relativement à ses interêts & à ses vuës.

F R A N C E.

P A R I S. Les grands Préparatifs de Guerre qui se continuent, & les Arrangemens que l'on prend pour pousser nos progrès avec vigueur; font conjecturer que si S. M. T. C. n'obtient pas cèthiver

une satisfaction éclatante & une Paix Glorieuse, la Campagne prochaine sera des plus sanglantes. Outre l'augmentation d'un cinquième qui a été résolu dans nos Troupes ; La Cour en a ordonné une particulière de 18. Hommes dans chacune des 33. Compagnies des Gardes Françaises ; 40 Hommes dans chaque Compagnie des Régimens Suisses ; 20. Hommes dans chacune des 48 Compagnies des 5. Régimens Allemans ; outre 18. Compagnies nouvelles de 100. Hommes chacune ; 5. Hommes dans chacune des 34. Brigades des Gardes du Corps ; 15. Hommes dans les Grenadiers à Cheval ; 5. Hommes dans les Compagnies des Carabiniers ; 3. Compagnies nouvelles dans Fitz James ; 5. Hommes dans chacune des 3. dernières Compagnies de Roses & 5. Hommes dans chacune des 8. Compagnies de Hussars. On levera outre cela 30. Bataillons de Milices ; 60. Escadrons de Dragons ; 4. nouvelles Compagnies franches de Dragons, en augmentant les 8. Anciennes de 50. Hommes chacune ; 6. Compagnies franches de Fusiliers, en augmentant les 5. Anciennes de 50. Hommes chacune :

On

On compte que cette augmentation ira à 50. ou 60. Mille Hommes. On travaille fortement aussi dans nos Ports à la construction de nouveaux Vaisseaux & au Ravitaillement des autres, en vuë de mettre en Mer 50. Vaisseaux au Printems prochain.

On écrit de Montpellier, que nos Vaisseaux ont pris sur les Côtes de Languedoc & de Provence environ 40. petits Bâtimens Napolitains, compris divers Bâteaux de Pêcheurs; & que tous les Equipages avoient été conduits à la Citadelle de cette Ville là. Les avis d'Italie, nous apprennent que nos Troupes & celles du Roi de Sardaigne font des progrès très. rapides & qu'elles sont actuellement devant Picighione.

On a présenté divers Projets pour procurer de l'Argent dans la circonstance; Un entr'autres concernant les Actionnaires; par lequel on voudroit obliger chaque Porteur d'une Action de fournir 3000. L. argent comptant, lesquelles avec son Action qui seroit supprimée, lui procureroient 300. L. de Rentes perpétuelles; ou 1500. L. aussi argent comptant, qui avec l'Action procureroient 300. L. de Rentes Viagères.

gères. Ce qui produiroit plus de 80. Millions. Mais comme les Cofres du Roi font affés bien fournis ; on ne croit pas que l'on adopte si-tôt des expédiens extraordinaires.

Les Lettres de Cachet pour l'Assemblée Générale du Clergé ont été expédiées. L'Ouverture en est fixée au 24 Fevrier prochain. Elle n'auroit dû se tenir qu'en 1735. mais la circonstance des Affaires a engagé S. M. d'avancer le tems de cette Convocation.

Le Prince de Conti & divers Seigneurs de la Cour sont de retour de l'Armée du Rhin. Il n'est permis à aucun Officier de quitter sa Compagnie, si ce n'est pour faire de nouvelles Recrues.

STRASBOURG. La Capitulation du Fort de Kehl a été des plus honorables pour la Garnison Imperiale, qui est sortie avec Armes & Bagages, Tambours battans & Enseignes déployés ; 2. Pièces de Canon de bronze, & 12. Coups de Munition pour chaque Soldat. Elle fut escortée par les Troupes du Roi jusqu'à Elchingen, & on lui donna, pour aller de-cià à Ulm, un Passeport & un Trom-

Trompette. On lui fournit aussi les Vivres nécessaires pour sa subsistance pendant 3. à 4. Jours de marche. On a trouvé dans la Place 4. Miliers de Poudre, 13. Miliers de Plomb en bales ; 14. Canons de fonte & 12. de fer, quantité de boulets, de Grenades &c. 400. Mousquets de Remparts, & beaucoup de farine &c. Les Affiegés n'ont eu que 15. Hommes tués & 30. blessés. Il y en a eu le double de nôtre côté, & une dizaine d'Officiers.

L'Armée s'est séparée pour se retirer en quartiers d'hiver : La Cavalerie s'est renduë dans les Garnisons, aux environs de Strasbourg, & dans le Duché de Lorraine. On a tiré trois Camps qui sont occupés par l'Infanterie ; l'un à Kehl ; l'autre au Fort-Louis, & le troisiéme à Huningue, avec des Redoutes de communication & des Lignes pour les couvrir. On a construit un Pont au Fort Louis, & un autre à Huningue ; & l'on travaille à rétablir ce dernier Fort, aussi bien que l'Isle. Le Brisgau & divers Etats Voisins ont été mis sous contribution & obligés de donner diverses sommes, & de fournir du Bétail & des Fourages pour nôtre Armée. Les

Les Troupes Impériales sont en partie près de Nörr'ingue , & aux environs d'Ulm ; L'Avantgarde commandée par le Prince de Hohenzolern est à Wunderchinguen ; Le Quartier-General se trouve à Elchinguen, où le Duc de Beveren, Commandant en Chef, attend les Ordres de S. M. I. On ne fait pas encore, s'ils porteront de marcher en Italie , ou de s'aprocher du Rhin.

GRANDE - BRETAGNE.

LONDRES. La Cour revint d'Hamp-toncourt au Palais de St. James le 4. de ce Mois : L. M. se rendirent d'abord dans la Chapelle Françoisse , pour voir les Préparatifs que l'on y fait , à l'occasion de la So'emnié du Mariage de la Princesse Roiale avec le Prince d'Orange, qui doit se célébrer incessamment. Ce Prince étant attendu ici aux premiers jours. Le Roi entra le 10. de ce Mois dans la 51. année de son âge ; & S. M. reçût à cette occasion les Complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers. La Cour fut des plus brillantes.

Mr. le Camus , Ajoint de l'Academie
Roiale.

Roiâle des Sciences de Paris , arrivé ici il y a quelque tems , travaille actuellement à Wo'vich , du consentement des Commissaires de l'Amirauté, à faire deux Rames , avec lesquelles un Vaisseau de Ligne du premier Rang , peut revirer de bord très facilement , & faire trois quarts de lieuë par heure dans un calme. Ces Rames se placent aux Sabords de la Ste. Barbe. Il en a fait l'Expérience à Toulon déjà sous le Règne de Louïs XIV.

Le 12. il se tint un grand Conseil à St. James sur les Affaires de la Conjoncture présente : On dépêcha ensuite un Express au Comte de Waldegrave, Ambassadeur de S. M. en France. Les Ordres ont aussi été expédiés , pour mettre plusieurs Vaisseaux de Guerre en état de servir ; & l'on assure que l'on équipera une Flote de 20. Vaisseaux de Ligne, pour l'envoier dans la Méditeranée. Nôtre Marine est en très bon état , & l'on pourroit mettre en Mer en cas de besoin une Flote de 60. Vaisseaux de Ligne en très peu de tems.

Le 18. au matin le Prince d'Orange arriva à Gravesend, d'où il fut conduit à la Tour dans une Barque du Roi riche-

ment ornée , & de là au Palais de Sommerfet dans un Carosse à 6. Chevaux. Il y arriva entre 3 & 4. heures du Soir, aux acclamations d'une infinité de Peuple. Milord Harvvy Vice-Chambellan du Roi , & Milord Baltimore , allèrent le complimenter de la part de L.M. Les principaux Seigneurs de la Cour , & les Ministres Etrangers , s'y rendirent aussi pour le même sujet. Ce Prince soupa en public , & Milord Delavare Controleur de la Maison du Roi fit les honneurs du Repas. On fut charmé des manières obligeantes & gracieuses de S. A. Le 19. à une heure après midi, le Prince d'Orange alla au Palais de St. James; Il fut d'abord introduit dans le Cabinet du Roi , qui lui fit tout l'acueil imaginable. S. A. se rendit ensuite dans l'Appartement de la Reine , où toute la Maison Roïale se trouva. Cette Entrevüe se passa avec une satisfaction réciproque. Les deux Illustres Epoux s'entretinrent ensuite très long-tems , & le Prince ne retourna que fort tard au Palais de Sommerfet. La Cérémonie du Mariage, fixée au 23. sera des plus superbes.

Le Comte de Montijo Ambassadeur
d'Espa-

d'Espagne, a notifié au Roi, l'Alliance offensive conluë entre la France, l'Espagne & la Sardaigne, contre l'Empereur ; Il a déclaré en même tems que S. M. C. se tiendroit exactement aux Traités qui subsistent entre la Grande-Bretagne & l'Espagne ; & qu'Elle desiroit de cultiver une étroite Amitié avec S. M. B. comme aussi de procurer à la Nation Angloise tous les Avantages possibles pour son Commerce,

Actions. Banque 127. Indes. 135. & demi. Sud 69. Annutez 96. & demi.

P A I S - B A S.

LA HAYE. Mr. Horace Walpole, avant son départ pour Londres, où il est retourné avec le Prince d'Orange ; a insisté fortement auprès des Etats Generaux, sur la nécessité indispensable de s'opposer aux desseins des Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne. Dans cette vuë S. M. B. & L. H. P. agissans de concert, cherchent les moïens les plus efficaces pour rendre la Paix à l'Europe, & pour terminer par la Voie de la Négociation les facheuses difficultés qui occasionnent

la Guerre. Si ces deux Puissances ne peuvent réussir de cette manière, il est à craindre qu'Elles ne prennent aussi part dans la querelle. On assure que Mi.ord Waidegrave Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, a Ordre de faire encore de nouvelles Propositions de Paix, & qu'au cas qu'elles ne soient pas écoutées, il doit déclarer à S. M. T. C. que le Roi de la Grande-Bretagne se verra contraint de mettre une Flote en Mer, pour aller au secours des Etats de l'Empereur en Italie.

E S P A G N E.

MADRID. Le 25. du passé, on célébra à l'Escurial, l'Anniversaire de la Naissance de la Reine, entrée dans la 44. Année de son Age. Le Roi prit occasion de cette Solemnité pour conférer l'Ordre de la Toison d'Or à Mr. Patigno, & au Général Comte de Montemar. Le 26. ce Général partit pour Barcelonne, où le Duc de Liria & divers autres Généraux qui doivent passer en Italie se sont aussi rendus.

Nôtre Cour a signé le Traité d'Alliance

ance Offensive avec la France & la Sardaigne, contre l'Empereur; & la Flote qui étoit à Barcelonne, est partie le 4. de ce Mois, pour passer en Italie & y prendre part aux Conquêtes de nos Alliés. Elle est composée de 25. Vaisseaux de Guerre, de 200. Bateaux de transport & de 25000. Hommes de Troupes.

I T A L I E.

TURIN. Le Roi nôtre Souverain partit de cette Ville le 29. du passé, & fut coucher à Vigevano, que les Troupes Alliées avoient occupé le 27. sans résistance, les deux Compagnies d'Impériaux qui y étoient s'étant retirées à leur aproche. Le 30. S. M. alla camper à Carpatio dans le Vigevenasque où l'Armée alla au Fourage. Le 31. Les Magistrats de Pavie portèrent au Roi les Clefs de leur Ville, d'où les Impériaux s'étoient retirés, & avoient abandonné 30. Pièces de Canons, de même que beaucoup de Munition. S. M. détacha d'abord Mr. Dax pour occuper cette Place. Le 1. de ce Mois le Roi passa le Tesin sur un Pont de Bateaux, & Il laissa 2. Détache-

tachemens de ses Troupes, sous les Ordres des Lieutenans Généraux de Corail & la Perouse, pour tenir Novare & Tortone bloqués. La Ville de Milan envoya des Députés à S. M. & au Maréchal de Vilars, pour se soumettre aux Armes des Alliez. Le 3. à la pointe du jour quelques Régimens François & Piémontois y entrèrent & a'lerent d'abord occuper toutes les Avenuës du Château, enforte que la communication en fut coupée ce jour là, & que dès lors, il ne fut plus permis à qui que ce soit d'y entrer ou d'en sortir. Le Roi de Sardaigne s'y rendit le 6. & alla occuper la Cour. Mr. le Maréchal de Vilars, y étant aussi entré, alla loger au Palais du Commandant du Château. L'Armée Françoisse & Piémontoise s'étant parragée; Une partie se rendit devant Picighitone & en fit le Siège; Le reste marcha vers Mantouë. Cremonne a été abandonné des Impériaux. Tortone & Mortara se sont rendus; mais Novare se défend encore. Mantouë est bloqué. Les Troupes des Alliez qui sont dans le Milanois, abondent en toutes sortes de Provisions, & l'on tire des Contributions immenses en Argent. Les Mandemens

demens & autres Actes Publics de ce Duché se donnent présentement sous le Nom du Roi de Sardaigne & commencent de cette maniere. *Nos Carolus Emanuel, Rex Cipri, Sardinia & Dux &c.*

On a fait de grands amas de grains & de fourages dans les Duchez de Parme & de Plaisance, pour les Troupes Espagnoles qui doivent y passer. Quelques Vaisseaux de Guerre & plusieurs Vaisseaux de transport de cette Nation sont arrivés à Livorne le 22. du Courant, & le reste de la Flote est à la Spezzie.

Les Troupes de l'Empereur arrivent aussi en Italie, 5000. Impériaux doivent se rendre dans le Roiaume de Naples par l'Etat Ecclesiastique, pour renforcer les Garnisons, sur tout celle de Capouë; & 3000. Hommes avec 200. Hussars sont actuellement sur les Frontières du Milanois.

Le Roi de Sardaigne avant de se rendre à Picighitone, s'est emparé de Lodi, sçitué sur l'Ada. Cette Ville lui a été abandonnée sans résistance, quoi que la Garnison fut assés forte. On y a trouvé toutes sortes de Munitions de Guerre & de

de Provisions de Bouche. S. M. a ensuite disposé la Marche vers Picighitone avec 8000. Hommes qui l'ont environné.

Voici une Relation envoyée du Camp devant Picighitone.

La nuit du 17. au 18. l'Armée des Alliés ouvrit la Tranchée devant le Fauxbourg qui est deçà de l'Adda , sans autre perte que de quelques Travailleurs. La Garnison ne daigna pas faire feu. On tira 2. Lignes parallèles , dont la plus avancée n'est pas à 115. Toises du Chemin couvert. La Tranchée fut poussée cette première Nuit jusqu'à 200. Toises , & la suivante , on tira 2. Lignes , qui vont aboutir en serpentant aux deux Angles de la Bouche du Chemin couvert, dont on n'est plus éloigné que d'environ 70. Toises. Dans le même tems on travailla aussi à de bonnes Batteries de 30. Pièces de Canon de 24. , que l'on avoit planté sur un Terrain élevé , d'où l'on peut découvrir plus de 12. piés des 2. Faces des Bastions de l'attaque. On espère qu'après trois jours de feu continué, les defenses des Assiégés seront ruinées , sur tout les 2. Fronts des Bastions. Et quoique chaque Bastion ait son Cavalier

lier bien garni de Canons, les Canoniers des Assiégeans se flatent de les démonter. La Nuit du 21. la troisième Ligne parallèle fut poussée jusqu'à la Chaussée qu'on auroit sapée à la droite, mais les Eaux en empêchèrent; & l'on s'attacha à la gauche, où le Terrain se trouva plus solide & meilleur. Le 22. après une vigoureuse résistance, les Assiégeans s'emparèrent du chemin couvert, avec perte de 130. Hommes tant tués que blessés. On croit qu'il sera nécessaire d'ouvrir la Tranchée de l'autre côté de l'Adda, afin de faire diversion à l'Ennemi: On travaille à une autre Batterie de 20. Pièces de Canon de 24. & à une de 12. sans parler de 12. Mortiers qui sont aussi en Batterie. Dès qu'on se sera rendus Maîtres du Fauxbourg; On detachera 15. à 18. Bataillons avec un Corps de Cavalerie pour aller établir des quartiers entre l'Oglio & l'Adda.

Le Roi de Sardaigne, pour justifier sa conduite & ses démarches, a fait publier le Manifeste que nous allons rapporter.

MANIFESTE de S. M. le Roi de Sardaigne.

LE Roy de Sardaigne étroitement uni au Roy de France par les précieux liens du sang,
E
&

& de l'amitié, a vivement partagé sa juste sensibilité au sujet des Déclarations injurieuses, des odieuses Negotiations, & des violentes voyes de fait, par les-quelles l'Empereur a affecté de choquer Sa Majesté Très-Chrétienne, & s'est eforcé de fermer le chemin du Trône à un Prince, au sort duquel Elle prenoit le plus tendre intérêt, & qui étoit si digne de la Couronne, que les insinuations, les menaces, & les hostilités employées à lui enlever les Suffrages de la Nation Polonoise, n'ont pû traverser son unanime Election.

Quoique l'esprit dominant à la Cour de Vienne se fut assez manifesté en Europe, pour que les prétentions les plus étendues de sa part ne dussent plus surprendre, on n'a pû toutefois y voir sans étonnement, la Naissance, & les Progrés d'un si injuste engagement; soit que l'on considérât la Personne du Roi Stanislas, contre laquelle il étoit formé; ou la dignité du Roi de France, qu'il ofensoit; ou la Constitution du Roïaume de Pologne, qu'il sapoit par les fondemens; ou enfin la nature des moyens employés à le soutenir, qui sont tels que ce Roïaume se fut à peine attendu à les voir mettre en œuvre, par le plus dangereux de ses Voisins.

L'Objet que presente un grand Roi, insulté de propos délibéré dans l'endroit le plus sensible, & le spectacle d'une Nation opprimée, pour n'avoir pas voulu renoncer à sa Liberté; ne sauroient être regardés d'un œil tranquille par aucune Puissance. Mais combien le Roi de Sardaigne n'a-t-il pas lieu d'en être frappé? Lui qui ne peut s'approprier le bonheur d'une étroite Parenté avec S.M.I.C., sans participer en même

me tems à l'outrage qu'on lui a intenté; ni envisager l'usage que l'Empereur a tenté de faire de son autorité dans un Roïaume indépendant, sans réfléchir aux conséquences de l'abus qu'il fait journellement de cette même autorité dans une Région, qui lui est déjà plus qu'à moitié soumise.

En vain le Roy de Sardaigne a-t-il voulu, pendant long-tems, s'aveugler sur ces tristes conséquences; la Cour de Vienne lui a fait sentir par ses démarches, qu'Elle fondeoit sur la ruine celle de la Liberté de l'Italie, dont la Roïale Maison avoit toujours été le plus ferme soutien.

Les premières injustices de la Cour de Vienne, ont pour époque, les tems mêmes auxquels la Maison de Savoye faisoit les plus genereux efforts en faveur de celle d'Autriche. Le Traité d'Alliance conclu en 1703. entre le feu Roi de Sardaigne & l'Empereur Leopold, aussi mal exécuté, du côté des assistances promises, qu'imparfaitement accompli du côté des Cessions stipulées; les considerables avances faites en ce tems là pour l'entretien des Troupes Impériales en Piémont, non encore remboursées; sont les monuments autentiques de la reconnoissance de la Cour de Vienne.

Tel fut le Traitement que le feu Roi *Victor* en reçût, en qualité de fidèle, & d'utile Allié; Mais à peine la dissolution de la Ligue, l'eut elle obligé d'entrer dans les mesures pacifiques, qui se firent à Utrecht, où la pluralité des Suffrages de l'Europe lui décerna le Roïaume de Sicile, par des considerations, qui devoient en perpétuer la possession à sa Posterité la plus resuëe; que la Cour de Vienne éclatant contre lui

s'en prit d'une manière outrageante à ses Ministres à Vienne & à Ratisbonne, par des Décrets aussi violens qu'injustes, sans épargner les expressions les plus piquantes, & sans ménager la Dignité toujours respectable d'un Souverain. Le Congrès d'Utrecht, contre lequel les Ministres Autrichiens se déchainoient sans cesse, avoit pourtant abondamment pourvû à la splendeur, & à l'élevation de l'Empereur, en lui assurant la considerable adition des Pais-Bas, & des Etats situés dans le Continent d'Italie, à ceux qu'il possédoit déjà en Allemagne; Lui-même par le succès de ses Armes contre le Turc, avoit reculé bien loin les Bornes de sa Domination du côté de Hongrie, & de la Transilvanie. Tant de prospérité devoit combler les vœux de la Cour de Vienne: Cependant, la seule Sicile, echuë au Roi *Victor*, étoit encore un objet suffisant pour la troubler. Il falut la lui céder par un Traité, qui laissoit néanmoins jour à une discussion avantageuse au nouveau Roi de Sardaigne. C'est ainsi que la Maison de Savoye étoit sans cesse destinée à contribuer à l'agrandissement de celle d'Autriche; tantôt par ses services les plus signalés; tantôt par les Sacrifices les plus dispendieux.

N'auroit-on pas crû, que la Cour de Vienne, dont on assouvissoit à l'envi les desirs, se seroit du moins portée à rendre Justice au Roi de Sardaigne, sur des Articles moins essentiels, que la sage disposition des Puissances Contractantes avoit renvoïé au Congrès désigné à Cambrai? Tant de Condéscendance ne fit qu'augmenter sa dureté: En vain les Plénipotentiaires s'y assemblèrent, la lenteur affectée, & l'inflexibilité des Ministres Impériaux firent perdre tout le fruit

fruit de cette Convocation, & même tout espoir de voir renaitre une occasion favorable de repa-
rer les préjudices suportés. Le Roi de Sardai-
gne entièrement livré par là à la Cour de
Vienne, sur le point de sa légitime satisfac-
tion, éprouva dès lors tout le poids de son
aliénation pour luy. Elle n'a cessé depuis de
lui susciter des opositions, & des contesta-
tions de toutes espèces.

Elle avoit déjà prétendu mettre le Roy de
Sardaigne au rang des simples Vassaux & Feu-
dataires, par raport aux Contributions; & cela
de l'Autorité privée de l'Empereur, & de celle
de son Conseil, sans aucunes Délibérations de
la Diette, & même par raport à des lieux qui
ont été déclarés indépendants de l'Empire, par
la Paix de Munster, regardée comme Loi Sa-
crée & fondamentale par tout le Corps Germa-
nique.

Elle a permis au Conseil Aulique d'écouter,
& d'encourager les Apels des Vassaux, & Sujets
du Roi de Sardaigne, au préjudice de la préro-
gative, dont il jouit par sa Dignité de Vicaire
de l'Empire, & par les Diplomes accordés par
les Empereurs à la Maison de Savoye.

Elle lui a formé des difficultés recherchées en
toutes occasions, soit dans les acquisitions qu'il
a fait de l'Empereur à prix d'argent, soit dans
les Investitures Générales de ses Etats, en lui
disputant tantôt les Titres, tantôt les distinc-
tions, dont la Maison a joui autrefois, & cela
même en s'éloignant par un Exemple presque
inoui de l'avis du Conseil Aulique.

Elle a éludé par des délais infinis la deman-
de des Titres, & autres Escritures appartenans
au Duché de Montferrat, dont la remission est
expresse-

expressément stipulée par les mêmes Traités, qui portent la cession de cet Etat, & vingt ans de Sollicitations n'ont encore pû les obtenir.

Afin d'ôter au Roi de Sardaigne les moyens de se défendre, Elle a prétendu lui limiter la liberté absolue de fortifier ses Places, que le Droit naturel, aussi bien que les Traités lui accordent; Et Elle a taché de forcer par des interprétations artificieuses le vrai sens des mêmes Traités.

Elle a fomenté avec soin, & soutenu avec hauteur les injustes prétentions des Terres de l'Etat de Milan, confinantes aux Etats du Roi de Sardaigne, rejetant même toutes les Propositions d'un Accord raisonnable, souvent faites de la part de ce Prince. La Cour de Vienne affectant de tenir cette voie ouverte pour inquiéter & troubler sa Jurisdiction.

Enfin la Cour de Vienne attentive aux occasions de choquer Celle de Turin, par les endroits les plus sensibles, a choisi le moment, que les Plenipotentiaires du Roi de Sardaigne alloient prêter hommage de cette partie de ses Etats, qui relève de l'Empire, pour introduire par surprise une étrange nouveauté, & une odieuse distinction, contre l'usage établi, & récemment pratiqué envers les Rois d'Angleterre, de Dannemarc, & de Suede: Et sur les vives Protestations qui lui ont été faites à ce sujet par les Ministres du Roi de Sardaigne; Elle a prétendu réparer l'offense aumoins de quelques excuses privées, & échappées par occasion à un Officier de l'Empereur, dont il a refusé de donner Acte.

Dans ces circonstances, le Roy très Chrétien,

rien, qui de son côté avoit donné pendant long-tems à la Cour de Vienne, les exemples de la plus singuliere moderation, & les preuves de la plus sage tolerance, a jugé qu'une pareille conduite cesseroit d'être louïable, des qu'elle devenoit incompatible avec sa Gloire personnelle, l'honneur de son Roiaume, & l'apuy qu'il devoit à ses Aliés. Il s'est déterminé à déclarer la Guerre à l'Empereur, & à inviter le Roi de Sardaigne, à prendre à cette Guerre la même part, qu'il prenoit au motif qui la rendoit indispensable.

Le Roi de Sardaigne, engagé par tant d'endrois à épouser le juste ressentiment de S. M. T. C., ayant de plus ses propres Griëfs à reparer; Convaincu par une longue experience, que les Maximes de la Cour de Vienne, invariables sur Son Compte, tendoient à miner Sa Souveraineté, en attendant l'occasion de l'opprimer sans ressource. Confirmé dans cette certitude par des Exemples capables d'allarmer les plus grandes Puissances: A signé le Traité; & il a joint avec confiance Ses Armes à celles d'un Prince, qui dépouillé d'ambition, n'a cherché à se distinguer en Europe, que par son amour pour la paix, & par l'équité de ses desseins.

Le Roi de Sardaigne en qualité de Souverain independant, est dispensé d'autoriser par des Exemples, les mesures qu'il est contraint de prendre contre l'Empereur. En qualité de Prince de l'Empire, il en a d'Illustres à suivre. Il faudra s'y conformer en maintenant une indissoluble union avec cët Auguste Corps, & une parfaite amitié avec les dignes Membres, qui le composent, du nombre desquels il fait gloire d'être.

C'est

C'est donc pour l'honneur de son Auguste Alié, pour le sien propre, pour sa sûreté, pour la tranquillité & le bonheur de ses Etats, que le Roi de Sardaigne, après avoir marqué par toutes ses déterminations, un sincère desir de maintenir la bonne intelligence avec ses Voisins, & d'épargner à ses Peuples les Calamités de la Guerre, prend maintenant les Armes.

En agissant par des Motifs si dignes de déterminer un Souverain; Il espere, non seulement de trouver dans ses Sujets, les mêmes ressource de zèle, de fidélité, & de valeur, que ses Augustes Prédécesseurs ont trouvées en eux; Mais aussi que le Dieu des Armées protégera sa Cause, & bénira par d'heureux Succés la Justice de ses desseins.

S U I S S E.

B A L E. Mr. le Maréchal de Berwick arriva le 22. de ce Mois à Huningue, & y examina les nouveaux Ouvrages de Fortifications. L. E. envoièrent des Deputés pour le complimenter. Ce General partit le 23. pour Bedford; Il a fait venir delà à Huningue 100. Canons & deux cents Chariots chargés de Bombes &c. Les Troupes Françoises qui sont aux environs de cette Ville, observent une très-exacte Discipline. Il y a quelque tems que l'on surprit 9. Soldats qui marodoient dans le Canton; Nôtre Magistrat

trat les fit conduire au Commandant d'Huningue, & ils furent pendus sans misericorde. L. E. n'épargnent ni soins, ni dépenses, pour veiller à la tranquillité & à la sûreté publique, qui pourroit être si aisément troublée dans une occurrence pareille à celle où nous nous trouvons, étant environnés de Troupes de tous côtés. C'est dans cette vue que l'on a fait entrer dans la Ville 500. Hommes, Sujets du Canton, pour monter la Garde conjointement avec les Bourgeois, & que l'on a demandé au Louable Corps Helvétique d'envoyer ici des Seigneurs Représentans; qui arrivent de jour en jour; la Bourgeoisie se met sous les Armes pour les recevoir, & on leur rend tous les honneurs convenables.

Les Troupes Françoises qui sont au Voisinage, desertent en assez grand nombre. Le Magistrat de cette Ville, a déjà fait renvoyer au Camp près de 300. Equipages de Soldats, qui ont été pris aux Deserteurs. Un Cadet de Famille, qui a eu le malheur d'être rattrapé, a été pendu, quoi que ses Parents eussent offert 30. mille Livres pour le racheter.

L'exacte Discipline qui règne parmi
 F les

les Troupes Françaises , nous rend tranquilles , & nous fait vivre en toute sûreté. Outre les 9. Soldats Marodeurs , dont on a fait mention , on en a attrapé deux autres sur la fin de ce Mois , qui avoient pillé quelques Bagatelles dans nôtre Voisinage , & sans autre forme de procès , ils ont été pendus aux deux premiers Arbres.

BADEN. La Diette du Louable Corps Helvétique , tenuë le 12. de ce Mois en cette Ville, à l'ocasion des Troubles qui s'élevent en Europe , s'est passée avec beaucoup d'union & de concorde. On y a resolu unanimement de rester dans une parfaite Neutralité par raport à la Guerre qui est allumée ; & de prendre toutes les précautions imaginables, pour pourvoir à la sûreté des Villes Frontières de la Suisse ; sur tout de la Ville & Canton de Bâle, qui avoit demandé des Troupes aux autres Louables Cantons , pour lui servir de Garde ; mais sur les Assurances données par S. E. M. le Marquis de Bonac , que les Troupes Françaises qui sont près de Bâle , observeroient une exacte Discipline , & ne donneroient au-

cun

un sujet de Plainte sur le Territoire de Suisse ; On a résolu que l'on se contenteroit d'y envoyer des Seigneurs Représentans. On écrit de Zurich que le 20. de ce Mois , il y eut au Marché une si grande abondance de Grains , venant de Suabe , que l'on ne put pas tout le décharger. Ce qui avoit occasionné une diminution considérable sur le Prix , & dissipé la crainte d'une prochaine cherté causée par la Guerre.

E R G U E L,

Nous avons promis le Mois passé de donner un Extrait d'une Relation , qui nous avoit été envoyée de la part de Mr. le Ministre Celier , Pasteur des Eglises d'Orvin & Vauphelin ; à l'occasion des mauvais traitemens qu'il prétend qui lui furent faits par une partie de ses Paroissiens le 18. Octobre dernier. Mais nous nous trouvons très-embarrassés à cet égard , parce que la Paroisse nous a envoyé une Relation à ce sujet signée des Lieutenant, Greffier, Justiciers & Ambourgs , dans laquelle les faits sont rapportés très-différemment. Et afin qu'on ne puisse nous

accuser de partialité ou d'infidélité dans ce que nous rapporterons de ces deux Relations ; Voici la Procure dont étoient chargés ceux qui nous ont remis celle de la Paroisse.

„ La Paroisse de Vauphelin & Plagne
 „ aiant vû par le Mercure de Neuchatel du Mois d'Octobre dernier, que
 „ Mess. les Editeurs ont une Relation
 „ circonstanciée des mauvais traitemens
 „ faits le 18. Octobre par les Paroissiens
 „ dudit Lieu à Mr. Celier leur Pasteur,
 „ laquelle ils ont reservé pour le Mer-
 „ cure suivant. Mais comme la Paroisse
 „ soutient que cette Relation n'est pas
 „ fidèle, & qu'elle blesse la réputation
 „ des Paroissiens. C'est pourquoi afin
 „ de rendre la Verité Publique ; La Pa-
 „ roisse souhaite que la Contre-Relation
 „ qu'Elle a fait mettre par écrit soit in-
 „ sérée sur le Mercure, ou que celle
 „ de Mr. Celier soit supprimée. C'est
 „ pourquoi Elle donne Charge, Pro-
 „ cure & Plein-Pouvoir aux Sieurs Elie
 „ Gros-Jean, Gréfier, & Jean Pierre Hu-
 „ guelet, de porter leur Relation aux
 „ Editeurs, en les priant de l'insérer
 „ telle qu'elle est ; Et en cas de refus,
 „ de

de se pouvoir adresser où il convient pour les y obliger. Avec promesses &c.
Cette Procure est signée par un grand nombre de Paroissiens.

La Chaleur avec laquelle les Relations sont écrites, jointe à toutes les considérations que nous ayons touchées, nous engagent à les supprimer, & nous nous contenterons de rapporter les faits qui nous paroissent les plus averés pris de l'une & de l'autre.

Le Dimanche 18. Octobre passé, Mr. Grosjean Maire à Peri, se rendit à Vau-phelin en qualité de Commissaire du Prince, pour installer & faire reconnoître par la Paroisse le Sr. Jean Huguelet, qui avoit été choisi & nommé Maire de Vau-phelin par S. A. Après le Service Divin, le Maire de Pery exposa sa Commission à l'Assemblée, & on lut le Brevet qui en faisoit le sujet. Ensuite il voulut installer le nouveau Maire, suivant la Coutume, en mandant & commandant de la part de S. A. à l'honorable Justice, au Venerable Consistoire & à la Generale Paroisse, de recevoir le Sr. Huguelet en cette qualité.

Le Lieutenant Gros-jean, comme
 Chef

Chef de la Justice & de la Paroisse, répondit, qu'il respectoit les Ordres de son Prince; mais qu'avant de s'y soumettre, il prioit qu'il lui fut permis de conférer avec la Paroisse. Mr. le Pasteur adressa la parole à son tour au Commissaire du Prince, en disant, que s'étant aussi adressé dans son Discours, au Venerable Consistoire & à lui; & que leur étant ordonné dans le Brevet de reconnoître le nouveau Maire de Vauphelin, il le recevoit quant à lui; ne doutant pas que ce ne fut aussi le sentiment de tous les Membres du Consistoire; A quoi il ajoûta, que lors qu'il sagissoit d'obéir aux Ordres de son Prince, il n'avoit aucun Avis à prendre.

La Paroisse ne fut pas satisfaitte d'un pareil Discours; Elle voïoit avec déplaisir que son Pasteur se mêla d'Affaires Politiques, auxquelles Elle prétendoit, qu'il n'avoit rien à voir: Ce qui causa de l'altercation.

Les Paroissiens de Vauphelin, prétendoient que la Nomination du nouveau Maire avoit été faite contre les Règles, parce qu'il n'étoit pas du Corps de la Justice, & qu'il n'avoit été fait aucune
Elec.

Élection de cette Charge, ainsi qu'il étoit de pratique. Cette Nouveauté prétendue par Eux , les engagea à prendre la résolution de ne recevoir leur Maire, qu'entant qu'il seroit établi suivant l'ancien Usage. Voila le motif qui les faisoit agir , & le sujet de tout le désordre.

Etans sortis de l'Eglise pour déliberer; On s'adressa d'abord aux Anciens, pour savoir d'eux , s'ils avoient chargé Mr. Celier de faire au nom du Consistoire une Réponse de leur part. Tous le désavouèrent. Le mécontentement de la plupart des Paroissiens augmenta , & plusieurs rentrèrent dans l'Eglise, où le Pasteur étoit resté avec le Commissaire de S. A. & quelques autres. Ils lui firent des reproches fort vifs sur ce, *disoient-ils*, qu'il se mêloit des Affaires Civiles, qui n'étoient pas de sa compétence, au lieu de se renfermer aux Devoirs de son Ministère. Les Justiciers & les Anciens entendans que plusieurs s'échauffoient dans l'Eglise, rentrèrent pour exhorter le Peuple à avoir du respect pour le Lieu Saint où ils étoient ; ils les engagerent à se calmer un peu , & à sortir pour se rendre

dre dans l'Endroit où ils devoient prendre leur Délibération.

En allant contre le Village, ils rencontrèrent le Sr. Juillard Lieutenant de Tramelan, Beau-père du nouveau Maire, qui étoit une autre pierre d'achopement pour les Gens de Vauphelin, lesquels l'envisageoient comme un des principaux Instrumens du trouble, parceque c'étoit lui qui avoit le plus contribué à faire parvenir son Gendre à la Mairie. Les Justiciers & d'autres Personnes des plus raisonnables exhortèrent ce Lieutenant à s'en retourner, lui disant que ce n'étoit pas à un Etranger à se mêler des Affaires du Lieu. Mais comme il poursuivit son chemin, il y eut parmi la Populace quelques jeunes gens des plus animés, qui le souffletèrent & le mirent par terre. S'étant relevé il continua sa route contre le Temple. Ceux qui y étoient restés voïans tout ce désordre, appréhendoient aussi d'être maltraités, particulièrement Mr. Celier, qui remarqua que plusieurs étoient très animés contre lui. Leur appréhension augmenta, lors qu'ils virent encore battre le Justicier Elie Huguellet, un des Partisans du nouveau Maire, qui
venoit

venoit de les quitter pour se rendre chez lui.

La crainte de recevoir des Coups, les empêchoit d'avancer & les faisoit tenir sur leur garde. La femme du nouveau Maire leur porta par un chemin détourné des Epées pour se défendre ; Mr. Cellier n'en voulut point prendre ; mais les autres les acceptèrent. Le Lieutenant de Tramelan se voiant armé ; menaçait avec l'Epée nue ; les jeunes Gens qui l'avoient attaqué ; Ce qui les provoqua de nouveau , & les engagea à revenir contre lui ; Avant qu'on l'eut désarmé , & qu'on lui eut cassé son Epée ; il blessa légèrement deux de ceux qui l'insultoient. Le nouveau Maire fut empêché par un de ses Frères, de se servir de son Epée ; mais son Epouse usa de celle qu'elle avoit ; en veritable Amazone ; Elle frappoit courageusement sur les Ennemis de son Père & de son Mari ; Cependant sa valeur ne l'empêcha pas de recevoir des coups ; & elle fut enfin obligée de céder au nombre.

Ces Combats se donnoient à l'insçu de la plus grande partie des Paroissiens ; notamment des Justiciers & Anciens ; qui

avoient fait dire à reïterées fois que l'on devoit se contenir , & prendre garde de manquer à ce qui étoit dû à un Commissaire de S. A. & à leur Pasteur. Nonobstant ces Avertissemens, les plus échauffés s'écartans de la considération qu'ils devoient au Caractère de leur Pasteur , un d'entr'eux, nommé Daniel Huguelet, s'aprochant de Mr. Celier , & lui touchant sa Perruque, lui reprocha vivement qu'il manquoit à son Devoir en occasionnant un pareil trouble. La Relation de Mr. Celier porte , qu'il lui donna des coups, & lui arracha son Manteau & sa Perruque ; mais celle des Paroissiens n'en convient pas. Ce fut alors que Mr. Celier tira un Pistolet de Poche , qui étoit, *dit-il* , sur lui depuis le jour précédent qu'il étoit revenu fort tard de Porenttui. Dans la vuë , *ajoute-t-il* , de leur faire peur, & de les engager à ne pas le maltraiter , il les menaça de le décharger contre le premier qui voudroit l'insulter. Mais ce qu'il croïoit devoir être son Salut, occasionna les mauvais traitemens qu'il reçût. Daniel & Ab. Huguelet se saisirent par derrière du bras, avec lequel il tenoit le Pistolet , & Mr. Celier dit, que
dans

dans la crainte qu'on ne le lui arracha & qu'on ne s'en servit contre lui même, il chercha à le décharger à terre; mais come il brûla le côté droit du Just-au-Corps d'Abram Huguelet, on crut qu'il avoit eu intention de le lâcher contre lui. Mr. Celier protesta bien le contraire. Quoiqu'il en soit, ils ne l'envisagèrent pas ainsi; le Coup de Pistolet les aiant animés, ils le lui ôtèrent des mains & le cassèrent; Ensuite Mr. Celier reçut divers Coups, il fut terrassé & extraordinairement maltraité; On lui arracha, seulement alors, *dis La Relation des Paroissiens*, sa Perruque & son Manteau. Les mauvais traitemens auroient continué, *dis Mr. Celier*, s'il n'avoit pas contrefait le mort. Ils le laissèrent enfin, & il fut secouru par le Régent d'Orvin, & par quelques femmes, qui le levèrent de terre, & le conduisirent dans une Maison, où aiant repris un peu ses forces, il quitta ce lieu fatal pour lui, & se rendit le même jour à Perle, non sans beaucoup de peine.

Ces troubles & ces désordres, causèrent une très-grande amertume à toutes les Personnes raisonnables & bien inten-

tionnées, qui gémissent encore d'un pareil scandale. On s'assembla sur le Champ pour délibérer sur les moyens d'y remédier, & de remettre la tranquillité dans le Lieu. D'abord on envoya des Députez à Mr. le Commissaire, pour lui marquer le déplaisir que l'on avoit de tout ce qui s'étoit passé, & pour l'assûrer qu'il étoit en toute sûreté, & que personne ne s'aviferoit de manquer au respect dû à un Représentant de S. Alt. On lui donna aussi la Réponse de la Paroisse sur la Réception du nouveau Maire; Elle portoit en substance; „ Que cette Nomina-
 „ tion s'étoit faite contre l'ancienne pra-
 „ tique, qui veut que le Maire soit pris
 „ par Election dans le Corps de la Jus-
 „ tice; & qu'il y avoit lieu de présu-
 „ mer que la Religion de S. A. avoit
 „ été surprise à cet égard. Ce qui
 „ l'empêchoit de reconnoître pour Maire
 „ le sujet que la Cour avoit designé.
 „ Déclarant au reste, qu'ils étoient ré-
 „ solus de garder une inviolable fideli-
 „ té à leur Prince; mais qu'aussi, on ne
 „ devoit pas trouver mauvais, s'ils tra-
 „ vailloient à la conservation de leurs
 „ droits, franchises & privilèges, de-
 „ même

„ même qu'au redressement des Grieffs
 „ justes & légitimes qu'ils pouvoient
 „ avoir conjointément avec tout le Païs
 „ d'Erguël, Ajoûtant encore qu'ils
 „ étoient prêts à sacrifier leurs Corps
 „ & leurs Biens pour la Patrie. Cette
 Réponse fut reçûë favorablement par Mr.
 le Maire de Peri, qui promit d'en faire
 la Relation à S. A. Les Députés de la
 Paroisse le prièrent ensuite de vouloir bien
 leur faire l'honneur de collationner avec
 Eux ; ce qu'il accepta, après quoi ils le
 firent accompagner jusques chés lui par
 4. Hommes armés.

Le Lendemain on envoja des Députés
 à Mrs. les Commissaires d'Erguël, char-
 gés de Procurations du Consistoire de la
 Paroisse, pour leur faire part de la scan-
 daleuse Scène qui étoit arrivée ; pour
 leur apprendre les motifs qui les portoient
 à refuser le Sr. Jean Huguelet en qualité
 de Maire de Vauphelin ; & pour leur
 déclarer, qu'ils ne reconnoissoient plus
 Mr. Celier pour leur Pasteur. Depuis
 lors le Diacre a seul fonctionné.

Les fermentations qui règnent dans
 l'Erguel, font une veritable peine à la
 Cour de Porentrui. Ces brôuilleries ont
 été

été portées à la dernière Diète de Baden; & l'on assure qu'il doit se rendre sur les Lieux des Députés de quelques Cantons, dans la vue d'y remettre l'ordre & la tranquillité. Il se tient aussi actuellement des Conférences à Ar'sheim, entre les Députés de S. A. & le Haut - Chapitre, tendantes au même but. Mr. le Baron de Rameſſvåg est du nombre des Premiers. Il règne toujours une grande prévention dans l'Éguël contre Mr. le Baillif Mestrezat. Cependant on nous assure qu'il y a divers Grieffs contre lui peu fondés; entr'autres celui des 3. Bats & un Gros qu'il se faisoit paier pour le Chapon, & non pour la Poule d'afouage, mentionnée dans la Lettre de Mrs. les Deputés, & inferé dans le Mercuré d'Octobre p. 53. On prétend qu'à cet égard Mr. Mestrezat n'a introduit aucune nouveauté, & que tous ses Prédécesseurs de tems immémorial ont toujours été païés sur le même pié. La conduite des Baillifs à ce sujet est encore justifiée dans l'Esprit des Partisans de la Cour, par la distinction que l'on fait de la Paroisse de St. Imier, aux autres Paroisses de l'Évêché; que l'on soutient avoir des Usages

&c

& des Coûtumes diferentes ; Ce n'est pas à nous à décider sur ces matières. Tout ce que nous pouvons dire ; c'est qu'il seroit fort à desirer pour ces Peuples, que la bonne harmonie entre le Prince & les Sujets fut parfaitement rétablie, & que sous la juste Domination de S. Alt. une legitime & raisonnable Subordination contint chacun dans le Devoir.

NEUCHÂTEL. Les Capitaines Suisses des nouvelles Compagnies d'augmentation, ordonnées par S. M. T. C. sont à la nomination de S. Exc. M. l'Ambassadeur de France, qui en a déjà établi quelques-uns. On ne parle en Suisse que des Levées de Soldats qui s'y font ; La plûpart des Cantons ont été obligés de défendre les Enrôlemens, sous peine de la Vie pour les Enroleurs, & de bannissement & Confiscation de biens pour ceux qui s'engageront, parce qu'ils veulent réserver leurs Soldats pour recruter les Anciens Régimens qu'ils ont au Service des Puissances, suivant les Traités. Nos Superieurs dans cet Etat & dans cette Ville ont aussi fait des Défenses d'enroller sans permission ; & cette permission

ne

ne s'accorde guères qu'aux Officiers Sujets de l'Etat. On est actuellement occupé ici à lever deux Régimens pour le Roi de Sardaigne ; Les Capitulations en sont très-avantageuses. Cette Ville fourmille d'Officiers & de Soldats, & il est déjà parti nombre de Recrues ; pour se rendre en Piémont.

La Venie ou Taux des Vins en ce Pais a été fixée par la Seigneurie à 9. Cruzers le Pot.



NOU



NOUVELLES LITÉRAIRES.

Suite de l'Extrait du Traité de l'Opinion, commencé le Mois précédent.

III. **L**E troisième Livre, traite de la Métaphysique. Le 1er Chapitre, commence par la Divinité ; & d'abord par l'Idolatrie & par ses plus grands excès ; par les Oignons d'Égypte ; par le Culte de tout ce qu'il y avoit de plus vil, de plus inanimé ; de plus infame même, chés les Grecs & chés les Romains. L'Auteur fait une énumération de tous les Animaux, Plantes, Pierres, Choses viles, sales & abominables, que divers Peuples ont adorées comme des Dieux. Selon Varron, le nombre des Dieux chés les Romains, excédoit trente mille. Les Cauniens firent une Chasse, pour se délivrer de leurs Dieux. Les Dieux des Parthes, étoient des Hommes, & des Hommes Scelerats. Divers Païens mêmes ont fait des railleries de leurs Dieux. Les Apothéoses furent un des grands excès de l'Idolatrie : Lors qu'on se fut donné le droit de faire des Dieux ; On se permit aussi de les destituer, dès qu'on n'en étoit pas content. A la Chine, on bat les Idoles, on les

les noïe, lors qu'on n'en obtient pas tout ce qu'on veut. Plutarque juge la Superstition plus injurieuse à Dieu que l'Atheïsme. Suivant Senèque, l'Impiété est égale à nier les Dieux, ou à en avoir des Opinions infames. Selon Ciceron, la Religion seule est le nœud de toutes les Religions. Plutarque prétend, qu'une Ville se souviendroit plutôt en l'air, qu'une Société ne subsisteroit sans Religion. Mr. Le Gendre, rétablit, qu'il ne peut y avoir d'Athée de conviction. Il réfute les Objections opposées à la preuve de la Divinité, tirée du consentement general des Hommes à la reconnoître. Il examine le raisonnement de Descartes pour démontrer l'existence de Dieu, & la pensée de Pascal sur le danger de ne point croire. Il trouve dans ses Collections des pensées saines & sublimes des Païens sur la Divinité. Il en découvre un grand nombre, dans les Sts. Pères & dans plusieurs Compilateurs Modernes. A la fin du Chapitre, il donne une Exposition sommaire des preuves invincibles de la Verité de la Religion Chrétienne.

Le 2. Chapitre traite des Démons. Les faux Dieux, n'étoient la plupart que des Démons: L'Idolatrie, à la bien définir, étoit leur Culte, substitué au vrai Culte de la Divinité, L'équivoque même du Nom de Démon chés les Grecs, qui signifioit les Bons Genies & les Mauvais, favorisoit ce Culte. La Doctrine des Genies ou Anges Tutelaires, est une Doctrine de tous les Siècles: Elle est de Platon, de Pythagore, & de la plus saine Antiquité, aussi bien que de l'Eglise. Les Dieux Penates probablement n'étoient que cela dans leur Origine. L'Idolatrie pervertit ces Idées, substitua les
Anges

Anges à la Divinité , & les mauvais Anges aux bons. Les Démons faisoient des Miracles ou des Prestiges chés les Idolatres, & souvent même, sans que le Demon s'en mêlat, l'Imposture prévaloit sur la crédulité.

Le 3. Chapitre considère le Monde ; Les Mondes Imaginaires des Philosophes ; Les Mondes Intellectuels de Platon ; Les différens Sentimens sur la durée du Monde, que les uns ont fait Eternel en tout tems, d'autres en un sens &c. Il parle des Preadamites ; de l'absurdité du Spinosisme ; des Millenaires ; de la Providence qui gouverne le Monde ; & d'autres Objets Immatériels &c.

Le 4. Chapitre, contient les trois Hipotèses des Modernes, sur la communication qui est entre l'Esprit & le Corps. On y trouve les différens Systèmes sur les propriétés de l'Ame, sur le lieu de sa résidence : On y voit aussi les preuves de son Immortalité ; les Sentimens des Philosophes sur son état après la separation du Corps, sur sa Nature, sur la Métémpsychose, sur ses Purifications &c. L'Auteur examine l'Opinion de La Chambre, sur la manière dont les Substances Spirituelles occupent l'espace , & il met la plus subtile Métaphisique, à la portée de tous les Lecteurs.

Le 5. Chapitre est une exposition des Opinions Philosophiques sur les Bêtes. L'Auteur a la Sagesse de rejeter l'opinion de Descartes sur les Bêtes-Automates. On peut dire que cette opinion, n'a eu des Partisans, que par son air paradoxé & merveilleux. Rien n'est plus outré ni plus dementi par les Sens & par l'Esprit. Il établit l'Ame des Bêtes, comme une Substance moienne entre l'Esprit & le Corps.

Un Cartésien pourroit bien s'aviser de dire aussi, que les autres hommes sont des Automates ; car à quoi ne va-t-on pas avec des Principes non seulement faux, mais hardis, & insensés. Montagne nous a fourni de très-ingénieux Recueils du Savoir-faire des Bêtes.

Le 6. Chapitre traite de la Magie. L'Auteur la représente d'abord comme l'écueil des Esprits forts & des Esprits crédules. Il parle des diverses sortes de Magie ; De la Magie Naturelle ; De la Magie Artificielle & Mathématique ; Des Statuës parlantes ; De la Magie Empoisonneuse ; Des transformations Magiques ; Des Filtes ; Des Paroles Magiques ; Des Livres de Magie ; D'Agripa & de ses Livres. Il explique ce que c'est qu'Hidromantie, Leconomantie, Aesomantie, Gestromantie, Amnionantie, Catoptromantie &c. Mr. le Gendre est persuadé de la réalité de la Magie : Il prétend la prouver par l'Ecriture, les Péres, les Conciles, l'Eglise, l'Histoire, &c.

Le 7. Chapitre concerne la Cabale & les Nombres. La Cabale dans son Origine, est une espèce de Théologie secrète, reçue par tradition, qui enseigne à découvrir dans l'Ecriture des sens Mistiques & Allégoriques, que les Rabins disoient y être cachés. Desorte que la Cabale est un entassement de Visions étranges, auxquelles on a droit d'ajouter les siennes. Voici entr'autres quelques Réflexions de l'Auteur sur cette Matière. „ Les Noms des 72. Anges „ & les Prières mystérieuses de la Cabale, sont „ dans le troisième Livre de l'Art Cabaliste de „ Reuchlin, dedié au Pape Leon X. & dans „ les neuf cens Propositions de Jean-Pic Com- „ te de la Mirandole, dont les 72. dernières „ roulent

» roulent sur la Cabale, lesquelles finissent par
 » celle ci. *Que comme la Veritable Astrologie, est*
 » *la Science de lire dans le Livre du Ciel; La ve-*
 » *ritable Cabale est de lire dans le Livre de la Loi,*
 » Quel sujet d'étonnement, continuë M. Le Gen-
 » dre, que les Hommes les plus Scavans de leur
 » Siècle, le Comte de la Mirandole, Agripa,
 » Reuchlin, aient employé les plus laborieuses
 » recherches à des chimères si peu dignes de
 » leur attention? Le premier a été l'admirati-
 » on de l'Univers, par la vaste étenduë des con-
 » noissances qu'il avoit acquises à un âge aussi
 » peu avancé que le sien. C'étoit un Prince
 » Souverain d'Italie, qui ne peut être soubçon-
 » né, d'avoir voulu duper des Esprits foibles,
 » curieux & crédules: Au contraire, il défrai-
 »oit magnifiquement les Scavans, qui venoi-
 »ent de toutes les Parties du Monde disputer
 » contre lui sur les neuf cens Propositions qu'il
 » soutenoit à Rome . . . On ne peut cepen-
 » dant l'exemter à cèt égard, de la vanité de
 » l'Esprit humain, qui s'attache volontiers à
 » tout ce qu'il y a de plus frivole, pourvû
 » qu'il soit mistérieux & inconu aux autres
 » Hommes. C'est lui rendre un grand servi-
 » ce, que de le garantir de cèt ecueil; & c'est
 » en quoi consiste l'utilité de mettre au jour,
 » des choses qui ne meriteroient pas par elles
 » mêmes d'être publiées.

Le 8. Chapitre traite des Oracles. Il y est
 parlé des plus renommés, tels que ceux de
 Dodone, d'Hammon, de Delphes, de Tro-
 phonius, de Claros, de Nymphée, d'Amphi-
 raüs &c. ; Des Oracles du Perou; Des ré-
 ponses de plusieurs Oracles, de leurs équivo-
 ques, de leur obscurité, des Impostures qui
 s'y

s'y rencontroient ; Des Oracles où le Démon avoit part ; De leur Cessation &c. Il y est aussi fait mention des Urim & Thummim, de l'Ephod des Juifs, &c.

Le 9 Chapitre, regarde les Sibilles. Les Auteurs sont peu d'accord sur leur compte. La Sibille de Cumes, dit-on, vendit ses Livres à Tarquin. Elle lui en avoit d'abord présenté neuf. Le prix exorbitant, qu'elle en demandoit les fit rejeter par ce Prince ; Ce qui engagea la Sibille à en jeter trois dans le feu, & Elle exigeoit le même prix des Six restans. Il la rebuta eocore plus ; Elle en brûla trois autres, & persista à demander le même prix pour les trois derniers. La singularité du fait, détermina Tarquin à les acheter. C'étoit ces Livres qu'on consultoit à Rome dans les calamités & dans les grandes affaires.

Les Augures sont le sujet du 10. Chapitre. Elles étoient, suivant l'Auteur, une institution de pure politique. C'étoit un Art dans les formes, réduit en principes & en règles. Rien de plus frivole. Cicéron même, qui étoit du Collège des Augures, s'en moque, & n'y ajoute point de foi. L'abus en étoit manifeste.

Les Présages sont la Matière du Chapitre 11. L'Auteur distingue plusieurs espèces de présages ; par les paroles fortuites ; par l'ouverture des Livres au hasard ; par les Monstres, pluies, météores ; par les Comètes ; par les tressaillemens, tintemens d'oreilles, éternumens ; par les chûtes ; par les rencontres ; par les Aparitions de Spectres ; par les Noms ; par les Jours heureux ou malheureux. Tout cela est fort superstitieux ; & Dieu ne l'a autorisé, que dans des circonstances, hors desquel-

quelles , il n'est pas permis d'y avoir recours, ou de s'y fier.

Le 12. Chapitre renferme diverses Considerations sur les Songes & sur leur Interpretation: L'Auteur envisage cette Matière comme celle des Présages , & il en porte le même Jugement.

Le 13. Chapitre traite de la Fortune & du Destin. On parle beaucoup de la Fortune & du Hazard. On lui attribue bien des choses ; & peu de Personnes savent ce qu'elles entendent par là. Selon les Peripateticiens , la Fortune n'étoit autre chose que les Loix de la Nature, & la Volonté de l'Homme. Suivant les Stoiciens , le Destin étoit une nécessité Supérieure aux Dieux mêmes. Selon St. Augustin, les choses fortuites ont des causes ; mais qui nous sont inconnues. Les Hommes ont toujours senti dans l'ordre des choses naturelles, deux sortes d'Evenemens ; Les uns nécessaires , enchainés, mécaniques, comme les mouvemens des Astres , le cours du Soleil , les Eclipses &c. Les autres libres & résultans ; ou d'un ordre supérieur de Providence, qui dispose toutes choses à son gré, & pour des fins , qui nous sont le plus souvent inconnues ; ou du concours des Actions libres des Hommes, dont les vues dirigées à divers buts , sans aucun concert, se détruisent mutuellement, & d'une manière souvent tout aussi subtile & inconnue, que le sont les dispositions de la Providence, qui les fait même entrer dans ses propres arrangemens , & servir à ses fins.

IV. Le quatrième Livre renferme les Contradictions des Savans sur la Phisique , l'Astronomie & la Medecine. On y voit, les Impo-
tures

rures des Alchimistes & des Astrologues ; les Opinions outrées des Naturalistes ; les progrès de l'Esprit humain , & les nouvelles découvertes dans les Sciences qui ont des Objets Corporels.

Le Chapitre 1. contient diverses Objections faites aux Mathématiciens , avec des Réflexions sur le Système de l'Infini & sur l'état présent de la Géométrie.

Il y a trois figures placées au commencement du 2. Chapitre , qui concerne la Physique : Elles représentent ; l'une , les Tourbillons de Descartes ; & les deux autres , la Masse du Soleil , composée selon Descartes , de la Matière subtile , & selon Mr. Le Gendre , de la matière compacte du troisième Element , pénétrée de la matière subtile du premier. Tout ce qu'il dit à cet égard est neuf , & digne de l'attention des plus habiles Physiciens.

Le 3. Chapitre explique les quatre principaux Systèmes d'Astronomie , de Ptolomée , de Copernic , de Ticho-Brahe , & de Logomontan. Il renferme les différentes Opinions des Astronomes , dans lesquelles il se trouve de prodigieuses distances. Après avoir observé qu'il y a telle Etoile qu'on croit avec raison , plusieurs millions de fois plus grande que le Soleil ; qu'il est inconcevable de combien la grandeur de cette Etoile surpasse celle du Globe de la Terre , que l'Astronomie la plus nouvelle n'est plus petit que le Soleil un million de fois ; L'Auteur ajoute. „ C'est ainsi que plus on fait „ de progrès dans une Science , plus l'objet auquel tendent nos travaux , semble s'éloigner „ de nous ; Plus on acquiert de connoissances „ plus on s'aperçoit de l'étendue de celles qui man-

„ manquent. Et comme le Savant , semblable
 „ à l'Ambitieux , ne regarde jamais derriere
 „ lui ; plus il aprend , plus il ignore. Ses dé-
 „ couvertes lui ofrent des travaux de plus en
 „ plus inépuisables , & il demeure convaincu
 „ de la Maxime de Socrate ; *Qu'il ne fait au-*
 „ *tre chose , sinon qu'il ne fait rien.*

Le 4. Chapitre expose , les diferens Sistèmes
 & les Contradictions des Medecins ; Les Chan-
 gemens arrivuës dans la Medecine ; Les contes-
 tations survenuës au sujet de l'Emétique. Il
 contient aussi des Dissertations , sur la maniere
 de traiter la petite Verole ; sur les Saignées ; sur
 les nouvelles Découvertes de la Medecine &c.
 Et quoi que la Medecine soit un Art rempli d'in-
 certitude & de dangers ; l'Auteur croit qu'il n'y
 a point de secours plus nécessaires à un Malade,
 que ceux qu'il peut recevoir de la prudence d'un
 bon Medecin. Il y auroit , dit-il , une très-
 grande témérité , de prétendre se conduire par
 son goût ou par ses Lumières , dans l'état au-
 quel on est réduit par la Maladie.

Le 5. Chap. qui parle de la Chimie , dévoile
 les supercheries des Alchimistes ; On y réfute
 leurs raisonnemens les plus specieux : Mais on
 y rend Justice aussi aux découvertes utiles d'une
 Chimie Sage , qui ne s'applique qu'à la Connois-
 sance de la Nature , & à la préparation des Re-
 mèdes. Ce sujet est écrit d'une maniere égale-
 ment instructive & amusante , & avec la clarté
 que nôtre Savant Auteur fait répandre sur tous
 les Sujets qu'il traite.

Les Préceptes frivoles de l'Astrologie Judi-
 ciaire, sont détruits & renversés dans le Chapitre
 6. Les Exemples des Prédications les plus célè-
 bres , n'y sont pas oubliés. Les autres espèces

de Divinations prétendues naturelles, comme Phisionomie, Chiromancie, Talismans, &c. sont traitées suivant la Méthode de rapporter les Opinions des Anciens & des Modernes, avec les Exemples Historiques.

Dans le Chapitre, concernant les Naturalistes ; l'Auteur avertit que le Vrai se trouve mêlé avec le Faux, & qu'il lui eût été impossible d'assigner les limites de l'un & de l'autre. Le mélange des Opinions des Naturalistes, dont les unes sont outrées, d'autres incertaines, & quelques-unes véritables, fournit d'Amplés Mémoires pour l'Histoire de l'Esprit humain. En voici quelques traits. Marc-Polo assure qu'autrefois les Héritiers du Royaume de Georgie, venoient au Monde avec l'impreinte d'une Aigle sur l'épaule droite. On a dit, que les Seleucides naissoient tous avec une Ancre marquée sur la Cuisse ; Que les Enfants de Python de Nisibe, apportoient sur le Corps la marque d'une hache ; Que ceux de Sémés de Thèbes, avoient sur la peau la figure d'une Lance ; Que les Héraclides qui régnoient à Sparte, étoient pareillement reconnoissables par cette figure, qu'ils avoient naturellement tracée sur la peau. Pline & Photius témoignent, que plusieurs Hommes ont à certaines heures la tête brillante de clarté, & qu'ils n'ont qu'à se la peigner ou froter rudement, pour en faire sortir des étincelles. Il y a dans l'épine du dos, selon les Rabins, un Os qui ne peut être, ni brûlé, ni moulu, ni brisé : Ils disent qu'il est la racine & la base de tout l'Assemblage du Corps humain, & que le cœur, le foie, le Cerveau & toutes les Vertèbres en tirent leur Origine : Ils ajoutent qu'il est le
germe

germe de la réſurrection. Valère Maxime aſſûre que Drepetine, fille de Mitridate, Roi de Pont, avoit une double rangée de dents. Nôtre Auteur cite un grand nombre d'exemples ſur les Geans & ſur les Pigmées. A l'égard de ceux-ci, il remarque que l'extrême petiteſſe n'a pas toujours été renfermée dans le Pais des Pigmées. Il raconte a cette occaſion, qu'au rapport de Jonſton, le Poète Philitas, Grec, Contemporain d'Hipocrate, étoit ſi petit & ſi léger, qu'on fut contraint de mettre du plomb à ſes Souliers, pour empêcher que le Vent ne l'emportât. Il ajoute, que ſelon Athenée, Archestratus mis dans une balance, fut trouvé du poids d'une Obole. Il donne auſſi divers Exemples d'extrêmes Vieilleſſes, de rajeuniſſemens &c. Mais parmi les faits qui concernent la Nature Humaine, il en eſt peu d'aſſi ſurprenans que ceux qui ſont atteſtés par pluſieurs Auteurs, touchant les talens précoces de certains Enſans. Entre pluſieurs Exemples, nous rapporterons celui-ci. Chrétien - Henri Heinecken, naquit à Lubec en 1721. & y mourut Savant en 1725. Il parloit à l'âge de 10. mois; Il ſavoit à un an les principaux Evenemens du Pentateuque; A 13. mois toute l'Histoire de l'Ancien Teſtament; A 14. mois toute celle du Nouveau; A deux ans & demi, la Géographie & l'Histoire Ancienne & Moderne, juſqu'à répondre pertinemment à toutes les queſtions qu'on lui faiſoit ſur ces matières. Il parloit Latin alors avec facilité, & François paſſablement. Parvenu à ſa 3. année, il connoiſſoit les Généalogies des principales Maisons de l'Europe; Et lors qu'il eût atteint l'âge de 4. ans, il voia en Dannemarç, où il

harangua avec une grace surprenante , le Roi & les Princes de la Maison Royale. C'étoit un Enfant délicat , infirme , souvent malade. Il haïssoit tout autre aliment que le Lait de sa Nourrice : Il ne fut fevré que peu de mois avant sa Mort , qui arriva dans sa 5me année , le 27. de Juin 1725. & qu'il envisagea avec une fermeté encore plus étonnante que ses progrès. Mr. Chrétien de Schoneich , Précepteur de cet Enfant , a écrit sa Vie : Mr. Behm a aussi publié une Brochure sur son sujet , & Mr. Martini , a , dit-on , expliqué les raisons naturelles de cette Capacité prématurée. Nous passons , pour abrégér , une infinité d'autres faits merveilleux.

La Dissertation sur les Arts n'est pas moins curieuse. L'Auteur discute ensuite en Philosophie profond , les Opinions sur la formation des Idées , & ce qui regarde l'Imagination & les Sens.

V. Le Livre cinquième traite de la Politique. L'Auteur fait connoître les différentes sortes de Gouvernemens , par l'Histoire Ancienne & Moderne. Il donne des Tableaux finis des Etats de la Grèce & de la République Romaine. Il explique avec une grande connoissance du Droit public , la véritable Constitution du Gouvernement de France. Il marche d'un pas hardi & ferme entre les Ecueils , & il refuse avec force les fausses Opinions répandues sur ces matières. Mr. Le Gendre examine les Maxims Politiques : Il excepte du nombre des Opinions quelques Principes certains ; Par Exemple : Que comme Archimède ne demandoit , qu'un point d'appui pour remuer le Globe de la Terre à son gré ; Ce point

point d'appui pour la Politique est la Bonne Foi ; Que le Principe de toute Verité étant , que Dieu est incapable de tromper ; Le Principe de toute bonne Politique est aussi que le Monarque soit incapable de tromper ; Que les Hommes ne résisteront jamais à un Empire qui réunira la Justice & la Force &c.

VI. Le sixième Livre renferme les Pentées les plus sublimes sur la Morale ; Les Opinions les plus déraisonnables sur cette même Morale ; Les différentes Loix & Coutumes des Peuples &c. On y trouve une réfutation très forte de Spinoza, de Montagne, & d'autres ; qui ont nié une Justice naturelle. L'Auteur établit, que les grands principes de Morale, sont susceptibles de démonstration. Il y a aussi une Histoire, plus étendue que par tout ailleurs, de toutes les épreuves apellées Jugemens de Dieu. La diversité des Coutumes est proposée, comme une Source de Réflexions Salutaires. Le Lecteur s'y trouve disposé par ce commencement du 5. Chapitre. „ Platon remercioit Dieu, de l'a-
 „ voir fait Homme & non pas Bête, Grec, &
 „ non pas Barbare. Pour nous, en faisant refle-
 „ xion sur plusieurs Coutumes & opinions abo-
 „ minables, qui inondent la surface de la Ter-
 „ re ; Concevons en une juste horreur, & remer-
 „ cions Dieu de nous avoir fait naitre Chrê-
 „ tiens, sous une Domination équitable & dans
 „ un Siècle éclairé Les meilleures Inf-
 „ tructions, se tirent quelquefois des Exemples
 „ les plus défectueux. Ismenias faisoit enten-
 „ dre à ses Ecoliers, les plus mauvais Joüeurs
 „ de Flûte. Le Père d'Horace, lui mettoit de-
 „ vant les yeux la jeunesse de Rome la plus
 „ corrompue. Quintilien vouloit que les Pro-
 „ fesseurs

„ fesseurs d'Eloquence lussent , à leurs Disciples ,
 „ des Oraisons d'un stile insipide. Les Lacé-
 „ démoniens obligeoient les Iotes , de s'enivrer
 „ en présence de leurs Enfans &c. Ce Scavant
 Ouvrage est terminé par une Eloquente Dissertation sur la Douleur & sur la Mort , dont nous donnerions volontiers quelques fragmens , si cét Extrait n'étoit déjà trop étendu.

L E T T R E

Adressée à Mess. de l'Academie Royale des Sciences de Berlin ; Sur la possibilité de redonner la vie aux Noyés.

M E S S I E U R S ,

EN lisant les excellens Mémoires que Vôtre Illustre Corps donne de tems en tems au Public , il m'a paru par les sçavantes pièces qu'ils renferment , que Vous les destiniez à fournir des Lumieres utiles sur les secours qu'on peut tirer des Sciences & des Arts pour l'avantage du Genre Humain. Ces Considerations m'ont engagé , Messieurs , à vous adresser cette Lettre , dont le but est très-conforme au Vôtre.

Une infinité de Personnes sont demeurées dans la mort , parce qu'on ne leur avoit pas rendu la vie ; Cette Proposition qui paroît d'abord un étrange Paradoxe , est cependant une Verité de fait. C'est la faute des Hommes de n'y avoir pas donné jusqu'à present autant d'aten-

d'attention que l'importance du sujet le méritoit. Ce que je vay dire justifiera ma pensée.

Il y a en Suisse une Ville batic sur les Bords d'un Lac agréable, où plusieurs Etrangers attirés par la belle Saison & par la beauté du Rivage, dont ils ignorent la Structure, viennent se baigner quelque fois ; mais il en coute presque toujourns la Vie à ceux qui ne savent pas nager. Saisis de froid, dès qu'ils sentent que la terre leur manque bientôt sous les pieds ; il n'en faut pas d'avantage pour les faire périr sans ressource. Ce n'est pas le peu d'eau qu'ils ont bû, ni le froid, qui les tuë ; c'est l'empressement des Habitans à les secourir, qui est la cause principale de leur mort.

Voici comment : Dès qu'on apprend dans les environs du bord, fort habitè, que quelqu'un se noie, l'on y voit accourir plusieurs personnes, dans des Bateaux ou autrement ; avec un grand zèle, mais ceux qui sont tombés dans l'eau, ou qui s'y sont tant soit peu enfoncés, n'en sont pas plus heureux. Si la frayeur & quelque peu d'eau avalée les a fait évanouir, comme cela arrive ordinairement, c'est fait d'eux ; quand même l'Artere leur batroit encore, & qu'ils auroient tous les autres signes de vie, excepté le mouvement. On ne se met pas seulement en peine d'examiner leur état ; on les abandonne miserablement sur la greve, les piés dans l'eau, jusques à ce qu'il plaise à Mess. de la Justice d'aller en Cérémonie les faire enlever, & bientôt après leur donner la Sépulture.

Des personnes plus éclairées, ont beau représenter, qu'il seroit facile de ranimer ces pauvres gens, si l'on s'en donnoit la peine : C'est

C'est en vain que l'on fait remarquer aux Assistans, dont le nombre est d'abord fort grand, que les Corps de ces Noïés sont encore chauds, & qu'ils sont en état d'être secourus ; Rien n'est capable de les tirer de leur prévention. Elle va si loin cette prévention, qu'un jeune étranger qui soupiroit encore quand on le mit dans un bateau ; & deux hommes, qui aussi-bien que ce premier n'avoient été que quelques minutes dans l'eau ; ont eu, il y a environ 4. ans, le triste sort de tous les autres, qui sûrement n'étoient pas dans un état plus mauvais.

Ce n'est pas, qu'on manque dans ces Pais d'empressement à secourir, ou de Compassion ; Mais l'ignorance & la prévention l'emportent sur la Raison & la Charité. Le Peuple prévenu de la pensée que ceux qui ne donnent aucun signe sensible de Vie, sont morts ; reste absolument dans l'inaction & se contente d'être le triste Spectateur de la funeste aventure de ces Infortunés. Les Médecins même & les Chirurgiens qui emploient tout leur Art & leur savoir, pour secourir les personnes ataquées d'Apoplexie, ou de Létargie, sont ici aussi Peuple que les plus grossiers & les plus ignorans.

Mais ce qui arrive dans la Ville dont je viens de parler ne l'est pas particulier. L'ignorance est généralement répandue à cet égard. On voit dans toutes les Villes voisines de Lacs ; de Rivieres, ou de la Mer, des tristes exemples de la cruelle prévention où l'on est communément, que les personnes, que quelque accident privé du pouvoir de donner des signes sensibles de vie, sont réellement mortes ; & elles meurent effectivement faute de secours.

Je n'avance ici Messieurs, rien que l'exemple

ple opposé de personnes qui ont été heureusement tirées de ce triste état, ne prouve manifestement. Peu de gens ignorent que des Hommes, des Femmes, & des Enfans, qui même ont été quelquefois des heures dans l'eau, ont recouvré la vie, par les soins de quelques Parens ou de quelques Amis officieux. C'est donc une de ces choses qui frappent quand on voit que malgré de tels exemples, on laisse périr misérablement une infinité de personnes de tout âge, de tout Sexe, & de toute condition.

On fait certainement que si la Justice permettoit de couper la Corde des Pendus, quelque tems après leur supplice, & qu'on les transportât dans une Maison, on leur feroit recouvrer la vie par des soins & par des Remedes convenables: Et que de cent pendus, il en resusciteroit peut être quatre-vingt-dix; puis que cela est arrivé quelquefois. Les Physiciens savent aussi, que la dissection des Cadavres de gens noyés, a découvert, qu'ils meurent, par un Mechanisme, à peu près semblable à celui qui fait mourir les Pendus. Cette parité, toute à l'avantage des premiers, ne prouve-t-elle pas, qu'il seroit facile de leur redonner la vie, si on vouloit y apporter toute l'attention que l'importance du cas le demande?

Ceux qui entendent bien la Physique, n'ignorent pas, que tant que le Sang garde sa chaleur, & que les Organes ne perdent pas entièrement leur ressort; il n'est rien de si facile que de retablir la Machine. Il peut aussi y avoir des Cas, où, quand même le sang auroit perdu sa chaleur, pourvu qu'il soit encore liquide, & que les parties solides n'aient point été viciées; il est très possible de rendre le ressort

aux unes & la chaleur à l'autre. Or il me paroît qu'il n'y a peut-être point de Cas où cela puisse arriver plus naturellement qu'à l'égard des Corps de ceux qui se noient. L'eau peut conserver au Sang sa liquidité, & empêcher pendant assez de tems que les Organes ne se corrompent, en concentrant leur mouvement; de sorte que ce Principe r'animé par des Remèdes convenables peut operer heureusement, & faire revenir de bien loin ceux qu'on croit morts, & qui demeurent en éfet dans la Mort, faute d'être secourus.

Pour convaincre tous ceux qui auroient du penchant à douter de la verité que je viens de proposer; Je vais citer quelques exemples pris de l'excellent Ouvrage de Mr. *Derham*, sur l'Existence & les Attributs de Dieu, qui a paru, il n'y a pas long-tems en nôtre Langue.

Il y a Dix-huit ans, dit Mr. *Derham* (a) après *Pechlin*, qu'un Jardinier de *Tronningholm*, encore plein de vie, âgé présentement de 65. ans, & assez sain & vigoureux pour son âge, voulut secourir quelqu'un, qui étoit tombé dans l'eau; il arriva que, sans y prendre garde, il marcha sur la glace, qui se rompit sous lui, & le fit tomber lui-même dans l'eau, qui à cet endroit, avoit 18. Aunes de profondeur: Il enfonça tout de bout, & alla perpendiculairement au fond, où ses pieds s'attachèrent. Il resta dans cet état pendant 16. heures, avant qu'on le tirât hors de l'eau. Il dit, que dès qu'il fût sous l'eau, son Corps se roidit & perdit tout Mouvement & Sentiment, si ce n'est qu'il lui sembla entendre confusément le son des Cloches, qu'on sonnoit dans ce tems-là à *Stokholm*.

(a) Liv. IV. Chap. VII. Remarque 14. Pag. 224-226.

kolm. Il sentit aussi d'abord comme une Vessie devant la bouche, qui empêcha qu'aucune eau ne pût pénétrer par là; mais bien par l'Oreille, par où il la sentit passer; Et c'est ce qui lui causa un afoiblissement de l'Ouïe, qui lui resta encore quelque tems après. On le chercha vainement par tout pendant 16 heures. A la fin un Croc s'étant fiché dans sa tête, qu'il dit aussi avoir senti, on le trouva, & on le tira du fond de l'eau.

On espéroit encore, soit par Coutume, soit par Persuasion Populaire de le faire revenir. C'est pourquoi on l'envelopa dans des draps, de peur que l'Air, entrant trop subitement dans les Pôumons, ne lui fût funeste. Etant ainsi garanti de l'Air, on l'aprocha doucement d'un lieu un peu chaud, & on l'échaufa peu-à-peu & par degrés; ensuite on le frotta avec des linges chauds, on le rasa, & à force de le tourmenter on remit le Sang & tout le Corps en mouvement: Enfin on le fit entièrement revenir par des Cordiaux, & par des breuvages qu'on donne dans l'Apoplexie. Il raconta, qu'il portoit encore les marques de la Blessure que le Croc lui avoit fait à la tête, & les montra même, disant qu'il étoit sujet encore à de grands maux de tête. En conséquence d'un accident aussi singulier, & attesté sous Serment par des témoins oculaires, la Sérénissime Reine Mère lui fit une pension annuelle. . . . On le présenta aussi au Prince, pour lui en faire le recit en personne.

Cette Histoire a été écrite par Tilasius Bibliotecaire de la Bibliothèque Royale, qui à cette occasion a témoigné, qu'il avoit connu une Femme, qui avoit resté trois jours entiers sous l'eau, & qu'on fit revenir à-peu-près de la même manière que le Jardinier: Elle étoit alors encore pleine de vie. On peut joindre à cela le témoignage de Burmannus; qui assure avoir été présent à une Oraison Funèbre, qu'on fit dans un Village

nommé Boness, dans la Paroisse de Pithovie: Après que le Prédicateur eut raconté plusieurs faits & gestes du Défunt, qui étoit un Vieillard Septuagénaire, nommé Laurent Jonas; Il entendit dire au Panégyriste, que cet homme s'étoit noyé à l'âge de 17. ans, & [quel Prodige!] qu'ayant été tiré de l'eau sept semaines après, on le fit revenir, & qu'il se porta bien ensuite (b).

On recueille de ces Exemples, qui ne paroissent pas inventés à plaisir: 1. Que l'heureuse expérience, que le Peuple de Suede avoit fait de la réussite du secours donné à diverses personnes noyées, les porta à éssaier de faire revenir ceux qui avoient été plus long-tems sous l'eau, qu'il n'arrive ordinairement aux autres noyés. 2. Que Pechlin, tout habile qu'il étoit, regardoit ces tentatives, comme une simple coûtume, ou une prévention populaire. Au lieu de conclusion de cette Coûtume & de cette prétendue prévention, qu'il falloit, qu'elle se fût établie parmi le peuple, sur une expérience reiterée, qui avoit, sansdoute, le plus souvent réussi. Si le contraire étoit arrivé le Peuple se seroit rebuté, & n'auroit plus voulu se donner tant de peine inutilement. 3. Qu'il y a bien des précautions à prendre, & des soins à se donner quand on veut voir l'effet du charitable office qu'on rend aux noyés. 4. Enfin, que si on s'y prend comme il faut, il est plus que probable qu'on réussira presque toujours.

Il est vrai que Mr. Derham soubçonne que le Jardinier, la femme & le jeune homme de Suede, avoient le Trou Ovale ouvert, comme le Fétus dans la Matrice. Mais il fournit lui même

(b) Pechlin, de Aër. & Alim, def, c. 10.

même une Reponse prise des Observations de Mr. *Cheselden* qu'il raporte quelques pages plus bas ; C'est qu'on prend souvent l'ouverture des Veines *Coronaires* pour le *Trou Ovale*, qui de l'aveu des plus habiles Anatomistes modernes est toujours fermé dans les Adultes. Ce seroit au reste en vain qu'on auroit recours à l'ouverture prétendue du *Trou Ovale*, puisque, suivant la Remarque du même Mr. *Cheselden*, elle seroit inutile sous l'eau, à moins qu'en même tems le *Conduit Artériel* ne fût aussi ouvert. Quoi qu'il en soit, je crois avoir indiqué ci-dessus, une Raison plus aparente de ce qui fait, que les noïés peuvent revenir de leur Etat.

Ce que le Savant Théologien Anglois ajoûte, sur la raison pourquoi des pendus ont recouvré la vie, après avoir été tirés de la Potence, ne me paroît pas mieux fondé : Mais comme ce qu'il dit sur ce sujet, est très-propre, à éclaircir & à appuyer mes pensées sur ce qui concerne les noïés, j'ai cru devoir le rapporter afin de mieux persuader encore les personnes attentives. *Est-ce, dit-il, à la même Cause, (au Trou Ovale,) ou au Changement en Os, ou bien à une Force extraordinaire de la Trachée Artère, qu'il faut attribuer, que des pendus ont recouvré la vie, après avoir été tirés de la Potence ? Pechlin en fournit un exemple, dont il a pris lui-même connoissance. Une femme s'étant pendue, paroïssoit tout-à-fait morte ; Mais un Médecin entrant par hazard dans la Maison, la fit revenir à force d'Esprit de Sel Armoniac (c).*

Les Vieillards, continué Mr. Derham, se resouviennent encore d'Anne Green, executée à Oxfort
le

(c) Pechlin ubi suprà cap. 7.

le 14. Decembre 1650. „ Elle avoit été pendue du-
 „ rant une demi-heure : Dans cette entrefaite quel-
 „ ques-uns de ses Amis lui frapoiert la Poitrine, d'au-
 „ tres la tiroient par les pieds de toutes leurs forces ;
 „ il se l'élevoient quelquefois, pour la tirer en-bas plus
 „ fortement & par secousses, afin de mettre plutôt fin
 „ à ses souffrances comme la Relation imprimée le
 „ porte. Après qu'on l'eut mise dans le Cercueil, on s'a-
 „ perçût qu'elle respiroit encore. Il y eut un Gaillard
 „ vigoureux qui, pour la faire mourir, lui donna des coups
 „ de pieds, de toute sa force, sur la Poitrine & sur l'Estomac.
 „ Malgré tout cela, elle revint par l'assistance
 „ des Drs. Peity, Willis, Bathurst & Clark. Je
 „ l'ai vûe moi-même bien des années après : On m'a dit
 „ même, qu'elle a eû plusieurs enfans depuis. Les par-
 „ ticularités de son Crime, de l'Exécution, & de son Ré-
 „ tablissement, se trouvent dans une feuille volante, qui
 „ a pour titre, Nouvelles de l'autre Monde, écrite
 „ à ce qu'on m'a dit, par le Dr. Bathurst (qui a été
 „ depuis un très-savant & laborieux Président du Collé-
 „ ge de la Trinité à Oxfort) & publiée en 1651.

Ce qui arriva à Anne Green : semble suposer,
 que la Corde ne la serroit pas assez, & que les
 divers moyens que ses Amis emploierent pour
 hâter sa mort, empêchèrent contre leur attente,
 qu'elle ne perdit tout-à-fait la Respiration. A
 cela près les Experiences suivantes que le mê-
 me Théologien a inseré dans la 1. Remarque
 sur le Chapitre que j'ai cité, servent à expliquer
 les Phénomènes qui concernent les pendus, &
 fournissent en même tems des éclaircissemens
 très-utiles à l'égard des noïés, & de tous
 ceux, que quelque accident prive de l'usage de
 la Respiration.

Le Dr. Thurston, dit Mr. Derham, croit que
 le grand usage de la Respiration est, de faire passer le
 le

le Sang du Ventricule droit du Cœur dans le Ventricule gauche. A ce Compte les personnes étranglées & suffoquées par des Catarrhes, les pendus & les noyés ne meurent si promptement, que parceque la Circulation du Sang s'arrête. C'est aussi par la même raison que les Animaux meurent d'abord dans la Machine du Vuide. Entr'autres preuves [sur l'usage de la Respiration] il rapporte une expérience que le Dr. Croon [Professeur du Collège de Gresham] fit devant la Société Royale. Il étrangla un poulet, ensorte qu'il ne donna plus le moindre signe de vie; soufflant ensuite dans la Trachée Artère, il ranima si bien le mouvement des Poumons, que le poulet en revint. Une autre expérience a été faite à Oxford par le Dr. Walter Needham, devant Mr. Boyle & plusieurs autres Personnes: Il pendit un Chien, & le laissa suspendu jusqu'à ce que le mouvement du Cœur cessa entièrement; Il ouvrit très-promptement le Chien, souffla dans le Canal de Pecquet, & remit ainsi le Sang en mouvement; par le même moyen le Cœur commença à battre de nouveau, & le Chien recouvra la Vie (d).

Le Dr. Hook, fit une expérience semblable à celle du Dr. Croon, devant la Société Royale: Après avoir coupé les Côtes, le Diaphragme & le Pericarde à un Chien, il fit une ouverture au haut de la Trachée Artère, où il introduisit la tige d'un soufflet, & l'y attacha: En soufflant l'air dans les Poumons, il remit le Chien en vie; & dès qu'il cessoit de souffler, le Chien tomboit aussitôt en défaillance; mais en soufflant de nouveau, il le faisoit revenir, & ainsi il le fit mourir & revivre alternativement, pendant un tems assez considerable,

ble, aussi souvent & aussi long tems qu'il plaisoit à la Compagnie (e).

J'aurois pû, Messieurs, rapporter plusieurs Observations curieuses de feu Mr. le Dr. *Woodvvard*, sur le mouvement & les marques de Sensibilité, qu'il trouva dans les Corps de divers Animaux, après que la tête en eut été séparée, & dans quelques-unes de leurs Parties séparées les unes des autres pendant que le sang y avoit encore quelque degré de chaleur & de liquidité (f) Mais je crois avoir assés dit sur l'Article des noyés. Ce n'est pas cependant à cette seule Classe de morts, quoi qu'elle fasse le plus grand nombre de ceux qui périssent par accident, que mes Reflexions se bornent. Il y en a d'autres qui ne meritent pas moins d'attention, & à qui un prompt secours n'est pas moins nécessaire. Je veux dire, ceux qui sont surpris par un grand froid; Ceux qui sont ensevelis dans la Nege; Ceux qui quelquefois sont enterrés par des éboulemens de sable ou de terre; Et ceux enfin qui sont étouffés par la vapeur du Charbon, ou par celle de quelque Cuve de Vendange; de quelque Cave; de quelque Caverne; ou de quelque Puits profond.

Il est facile de présumer que comme ces differens Accidents produisent à peu près le même effet, les Remedes doivent avoir quelque chose de semblable, qui doit néanmoins être varié

(e) *Tras. Phil. N. 28.*

(f) Voyez p. 72. 104. du Discours préliminaire que Mr. Benj. Hollovvay a mis à la tête de sa Traduction en Anglois de la Reponse Latine de Mr. *Woodvvard* à Mr. *Élie Camerarius* de *Tubingue*. Cette Traduction a paru à Londres en 1726. 8.

varié selon la nature de ces différentes Causes. La manière par exemple, dont on fit revenir le Jardinier de *Tronningholm*, peut-être mise en usage à divers égards pour ceux que le froid a attaqués, ou qui sont demeurés sous la Nege. La Methode qu'on emploie dans le Roïaume de Naples, pour rendre la Vie aux Chiens, que la Vapeur de la Grotte *del Cane* a étouffés, en les jettant dans un petit Lac voisin, semble indiquer un moyen sûr pour faire revenir les personnes sur qui les Vapeurs ont agi. Que s'il ne suffit pas de les plonger dans l'eau, de leur en mettre dans les Oreilles; On pourroit y ajouter d'autres Remèdes convenables; dont la recherche doit être réservée aux Medecins; de même que ceux auxquels on pourroit avoir recours en faveur des personnes, que des éboulemens de terre, ou de sable, auroient couvertes.

En attendant que les Medecins & les Phisiciens exercent leurs Talens sur un sujet aussi intéressant que celui-ci, j'ajouterai une ou deux Observations générales. Il est sur qu'on a souvent fait revenir des noyés, en leur soufflant dans les intestins pour rétablir le ressort de ces visceres; & en faisant couler de l'urine chaude dans leur bouche, afin de rendre à l'Epiglotte & à la glote sa situation naturelle & son mouvement; & pour operer quelque chose d'approchant dans l'Estomac; Après les avoir fait un peu rouler sur le ventre avec un Tonneau pour leur faire rendre l'eau qu'ils avoient avalée. Ce qu'on vient de dire est d'autant plus probable que l'air, introduit dans les intestins, peut servir à faire la fonction du mouvement du Cœur, qui est de pousser le Sang avec l'air qui

y est

y est mêlé, & on redonne ainsi à la Machine un mouvement interne, qui se retablit ensuite entierement dès que le Cœur recommence à battre, & les Poumons à agir. Cette operation redonne aux Parties la tension naturelle, & par consequent le ressort comme elles l'ont dans les Vivans.

Des moiens aussi simples, on voit bien, par l'exemple du Jardinier allegué, qu'il faut necessairement passer aux plus composés & aux plus difficiles, à proportion du tems que les personnes qu'on veut secourir, ont été dans un état de mort. La même chose doit, sans doute, aussi avoir lieu à l'égard de ceux que le froid, la Nege, la terre, ou les Vapeurs ont privé de la vie. Et comme il est certain, qu'un trop grand degré de Chaleur subtile, tuë infailliblement ceux qui ont été surpris par le froid, ou par la Nege; Il est aussi fort probable, qu'un trop grand Air subit peut être très-préjudiciable, non seulement à ceux qui ont été long-tems sous l'eau; mais aussi à tous ceux qui ont été étouffés par d'autres accidens.

Une objection considerable, que bien des gens me feront peut-être, se presente à mon esprit; c'est que tout ce que j'ai dit jusques-ici, peut donner quelque atteinte à l'idée de l'union de l'ame avec le Corps. Je repons que la difficulté n'est pas fondée. Il y a tout lieu de croire, que l'Amé n'est entierement separée du Corps, que lors que les Organes de celui-ci sont tellement derangés & détruits, qu'il est absolument impossible qu'elle puisse plus s'en servir. Un grand Philosophe a dit, il n'y a pas bien des Années, en citant l'exemple des Mouches noïées qu'on fait revivre en les ensevelissant sous de la craye pulverisée, que la

mort

mort n'arrive pas dans un instant, & que si on pouvoit remettre la machine, l'on seroit des *Réssuscitations* de bien loin (g). Mais il n'y a que l'Auteur de la Nature, qui ait la puissance de rendre la Vie, dans quelque état de destruction qu'on puisse concevoir la Machine.

Rien ne seroit sans doute, plus loüable que de voir des gens établis, pour tirer une infinité de personnes de la mort dans le tems qu'on en voit plusieurs dont l'unique but est d'empêcher la perte des biens, qui sont d'une infiniment moindre conséquence que la vie. Il est à souhaiter que les Princes & les Magistrats daignent donner des Ordres convenables, afin qu'on ait soin de tous ceux qui ont le malheur de tomber dans les cas dont j'ai parlé; Et qu'ils engagent les Medecins, à se donner les mouvemens necessaires pour un si bon dessein, en leur promettant une Recompense proportionnée à la qualité des personnes qu'ils secourront, & à l'importance de leur conservation pour le Public.

Que je m'estimerois heureux, Messieurs, si vous aprouviés le dessein que j'ai eü de rendre service à mes semblables, en vous écrivant sur une matiere qui n'a jamais été traitée, que je sache: Mais je le serois encore davantage, si mes pensées, quoi que proposées fort simplement, pouvoient devenir utiles à tant de personnes, dont on regretteroit sûrement la perte, comme l'on ne sauroit s'empêcher de le faire à l'égard de tant d'autres, qui sont misérablement peries par l'ignorance & par la negligence des hommes. J'ai l'honneur d'être &c.

A N. le 26. 9bre. 1733.

Philantrope.

L 2

Un

UN Savant Suisse Anonyme vient de publier en Latin un petit In-douze de 400. Pages. sous le nom de *Phileleutherius Helveticus*, sur les Miracles de Pythagore, d'Apollonius de Tianée; & du Patriarche des Franciscains. de celui des Dominicains, & de celui des Jcsuites. Il examine avec beaucoup de soin tout ce qui a été écrit touchant les Miracles de ces cinq Hommes fameux; Il en fait une comparaison fort bien entendue, & il s'adresse enfin aux Evêques & aux autres Prelats de l'Eglise Romaine, principalement à ceux de France, afin que daignant se donner la peine de faire l'examen qu'il leur présente, ils puissent en tirer une conclusion pareille à la sienne. Il a ajouté un Chapitre assez curieux, qui concerne Socrate. L'Ouvrage est dédié à Mr. Alphonse Turretin, Professeur en Théologie à Genève; à Mr. Iselin, Professeur en Théologie à Bâle, & à Mr. Hurter, Professeur en Théologie à Schafouse. Quoi que le lieu de l'Impression soit designé *Duaci*, c. a. d. Douai; on croit cependant qu'il a été imprimé dans une Ville de Suisse.

LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES.

Survant l'Esprit des SS. Peres. Chap. 3.

Aimable & Sainte Solitude,
Où sous les yeux de mon Epoux,
Libre de toute inquietude,
Tranquille, je goutois le repos le plus doux;
Vous n'avez plus pour moi les mêmes charmes,
Vos attraits sont perdus sans cet objet divin;
Dans une épaisse nuit & parmi mes allarmes,
Je

Je le cherche par tout, & je le cherche en vain.
Témoin de ma douleur, parlés, ô Cité sainte,
De vos sacrez Remparts, j'ai parcouru l'enceinte,
Mais en vain de mes pleurs, tout mon sein s'est
lavé.

Où ne m'a point conduit l'ennui qui me dévore
Par tout j'ai demandé cet Epoux que j'adore ;
Je l'ai cherché par tout & ne l'ai point trouvé.

Vois à quel point tu me transportes,
Cher objet de ma passion ;

J'ai rencontré sous les murs de Sion ,

La Gardé qui veille à ses Portes ;

Je leur demande tour à tour :

N'a-t-on point vû l'objet que cherche ma ten-
dresse ?

Touchez des cris que mon cœur leur adresse ,

Ils ont respecté mon amour.

J'avance, & non loin d'eux , mais dans ce mo-
ment même ,

Où mon espoir cessoit d'être flaté ,

Je retrouve celui que je chers, qui m'aime,

Et dans mes bras pressans , je le tiens arrêté ,

J'ai jöüi de sa vûë, & ne l'ai point quitté ,

Que touché de mes feux, sensible à ma priere,

Je ne l'aye emmené jusques au Sanctuaire ,

Dans le sein de la Charité.

Quelle est dans sa route enflammée,

Celle qui des déserts s'éleve jusqu'aux Cieux ,

Comme un Tourbillon de fumée,

Qu'exalent à grands flots des parfums précieux ?

Voici ce lit , ces ombres, ce mystere,

Où repose le Salutaire ;

Déjà fameux par de brillans succès,

Les braves d'Israël en defendent l'accès,

Et placent là tout l'honneur de leurs armes ;

Leur glaive, à la victoire instruit ,

En

En écarte au loin les allarmes ,
 Et les surprises de la nuit.
 Salomon couronné par les mains de sa Mere ,
 Est monté sur un Char plus lumineux encor ,
 Que le bel Astre qui l'éclaire :
 Les Cedres du Liban, l'argent, la Pourpre, l'Or ,
 Forment ces diverses parties ,
 Par un art délicat l'une à l'autre assorties.
 Au-dedans avec ton flambeau ,
 Ardente Charité, c'est toi seule qui brilles ,
 O, de Jérusalem, accourez, chastes Filles ,
 Et repaissez vos yeux d'un Spectacle si beau.

ODE SACRÉE ,
 Tirée du Psaume XXIX.

Afferte Domino filii Dei.

IMages du Très-Haut, Princes, Dieux de la Terre
 Qu'il instruit dans la Paix & qu'il forme à la
 Guerre ,
 Apprenez aux Mortels à respecter ses Loix ;
 Et que le Peuple Saint , conduit par vôtre Exem-
 ple ,
 Adore dans son Temple ,
 Le Dieu , Maître des Rois.

La gloire de son Nom , fit toute vôtre gloire ,
 Que pouvoient , sans l'aveu du Dieu de la vic-
 toire ,
 Le zèle de vos cœurs ? l'effort de vôtre bras ?
 Venez , reconnoissez plein d'amour & de crainte ,
 Dans sa Majesté sainte ,
 Un pouvoir que vous n'avez pas.

Quelle

Novembre. 1733. 87

Quelle éclatante voix , dans les airs répandue ,
Fait frémir de respect cette mer suspendue ,
Quelle invisible main soutient du haut des Cieux ?
C'est la voix du Seigneur ; les abîmes l'entendent ,
Et les Ondes suspendent ,
Leurs Flots tumultueux.

Lâche intrépidité, constance de l'Impie ,
Pourras-tu soutenir cette voix ennemie ,
Que fait tonner sur toi le Dieu de Majesté ,
Tandis que l'innocent rempli de confiance ,
Même dans sa Puissance ,
Adore sa bonté ?

Quels Tourbillons affreux suivent sa voix ter-
rible ?
Quels cris ; Quels siffemens ? Quelle tempête
horrible ?
Les Cedres du Liban volent en mille éclats :
Quels efforts redoublez , ébranlent leurs racines ,
Jusqu'aux voutes voisines ,
Des Portes du trépas ?

Liban , & vous Sion , fameux par cent mira-
cles ,
Monts chéris , où le Ciel nous rendoit des Ora-
cles ,
Vos Sommets chancelans , s'éloignent de mes
yeux ,
Vous fuyez : Telle on voit la Licorne tremblante ,
Fuir l'approche sanglante ,
Du Lion furieux.

Quels nuages , peccés d'éclairs épouvantables ,
Annoncent cette voix , aux Déserts éfroiables ,
Où Jacob opprimé , fuyoit son ennemi ?
Quelle

Quelle pâle clarté, plus triste que les ombres,
Luit dans ces antres sombres ?
Cades en a frémi.

Les Echos allarmez dans leur retraite obscures
Répondent à la voix par un affreux murmure:
Les Monstres des Forêts en avortent d'effroi,
Et l'Impie allarmé de sa perte infallible,
Voudroit du Dieu terrible,
Avoir suivi la Loy.

Vains remors ! Dieu paroît, la gloire l'environne,
Quels tourbillons ! de feux s'élancent de son Trône ?
La Terre est embrasée, & le Ciel s'est enfui ?
Et la nature entière, étonnée, éperdue,
A ses pieds confonduë,
Ne voit d'Être que lui.

Mais le Juste, brillant d'une splendeur nouvelle,
Retrouve avec transport cet objet de son zèle,
Terrible en sa fureur, prodigue en ses bienfaits ;
De son bonheur immense, il partage les charmes,
Et goute sans allarmes,
Une éternelle paix.

LE PECHEUR TROUBLE AU-DEDANS DE LUI-MÊME.

Grand Dieu, j'ai méprisé ta puissance su-
prême !
Contre tes saintes Loix je me suis révolté ! . . .
Je

Je ne puis m'empêcher de me haïr moi-même,
 Quand je viens à penser à mon iniquité. . . .
 Hélas ! de toutes parts mon malheur est ex-
 trême, . . .

J'ai tout perdu ; grand Dieu ; lorsque je t'ai
 quitté.

De mes nombreux forfaits l'effrayante peinture
 Se présente sans cesse à mon esprit troublé :
 Enfant dénaturé ; rebelle Créature ;
 Je sens un bras vengeur dont je suis accablé.

Si le Ciel en courroux fait gronder son Tonnerre ;
 Une secrète horreur glace aussi-tôt mes sens ;
 Je pense qu'à moi seul il déclare la guerre ;
 Mille coups redoublez , mille Eclairs menaçants ;
 Me semblent annoncer qu'il va purger la Terre ;
 Et me précipiter dans le lieu des tourmens ;
 Tantôt je crois entendre une voix redoutable ;
 Me dire ; que bien-tôt je remplirai mon sort ;
 Et tantôt je crois voir le gouffre épouvantable ;
 Où tant de malheureux tombent après leur mort ;

Soit que l'Astre du jour couronné de lumière ;
 D'une course rapide abandonne les flots ;
 Soit qu'il termine enfin sa pénible carrière ;
 Et nous invite à prendre un paisible repos ;
 Mon ame malgré moi se livre toute entière ;
 Aux remords , aux chagrins ; aux soupirs ; aux
 sanglots ;

Ainsi traîne à regret sa misérable vie ;
 Le Tigre furieux qu'un Chasseur a blessé ;
 Il fuit dans les Deserts de l'ardente Lybie ;
 Mais il porte par tout le trait qui l'a percé ;



NOUVELLES
CURIUSES
ET
AMUSANTES.

LEs R. P. Jésuites nous ont fourni jusques ici divers Morceaux amusans & instructifs. Leur Vaste Erudition ne se borne pas à la Théologie, à la Morale, à la Philosophie, aux Mathématiques, à l'Eloquence; à l'Histoire, à la Géographie &c. mais elle s'étend généralement sur toutes les Sciences. & sur tous les Arts. Elle descend souvent à la Comédie, à la Tragédie, à l'Opera, aux Balets, à la Danse même. (1) *Le Balet de la Danse*, (2) *La Tragédie de Themistocles du Père Folard*, (3) *Le Discours du P. Porée sur les Spectacles*; sont des preuves de ce que nous avançons. Le Savoir & l'adresse de ces R. P. fait parfaitement alier l'agréable avec l'utile, comme on peut le voir dans les Productions que nous venons de citer. Cette Verité se justifie encore, par la Tragédie de *Jonathas-Machabée*, représentée depuis peu au Collège

(1) Merc. de Decemb. 1732. p.76. (2) Août 1733. p.97.

(3) Septembr. p. 91. & Octobre p. 90.

lège de Louis Le Grand à Paris , pour la distribution des Prix des Ecoliers, aussi-bien que par le *Balet de l'Envie*, dansé à la même Pièce. Nous donnerons ici une Exposition abrégée des sujets de la Tragédie & du Ballet.

Sujet de la Tragédie de Jonathas-Machabée.

TRiphon General des Troupes de Sirie, voulant détrôner Demétrius son Roi, & mettre en sa place le jeune Antiochus, dont il prétendoit envahir la Couronne, craignit d'être traversé dans cette double Entreprisè, par Jonathas Prince d'Israël, frère & Successeur du brave Judas-Machabée. Pour se défaire d'un Ennemi si formidable, il résolut de l'attaquer avec une nombreuse Armée, qu'il fit avancer vers Jerusalem. Mais voiant le Prince des Israélites disposé à le recevoir, avec des Troupes aguerries, il feignit de vouloir la Paix; engagea Jonathas, par de belles Promesses, à congédier ses Troupes, & l'atira dans la Ville de Prolomaide, où il fit égorger presque toute son Escorte, le fit Prisonier lui-même, demanda cent talens pour sa rançon, & ses deux Enfants pour Otages. Simon, Frère de Jonathas, découvrit l'artifice; mais il ne laissa pas d'envoier au perfide Triphon la somme d'argent avec ses Neveux, pour ne pas s'attirer la haine du Peuple d'Israël, qui auroit malignement interprété son refus, & présumé que son intention étoit de laisser languir son Frère dans les Fers, pour commander en sa Place. Triphon retint l'argent avec les Captifs. Simon, voiant cette nouvelle infidélité, marche avec une Armée

pour délivrer son Frère & ses Neveux ; mais à son aproche, Triphon les fit inhumainement massacrer.

Une Matière aussi intéressante & aussi touchante, est maniée avec tout le patétique que l'on peut desirer, pour émouvoir & attendrir. Cette Tragédie généralement applaudie, fut précédée d'un Prologue, & terminée par un Eloge du Roi d.s plus délicats.

Dessein & Division du Ballet de l'Envie.

L'Envie qui portat plusieurs Israélites à murmurer contre SIMON, de la lenteur, avec laquelle il leur sembloit qu'il agissoit pour procurer la Délivrance d'un Captif, dont il occupoit la Place dans le Gouvernement, a fait naître l'idée de ce Ballet, qui par là a une liaison allés naturelle avec la Pièce Tragique. On envisage l'Envie sous quatre rapôits essentiels, qui fournissent les quatre parties du Ballet.

Le Théâtre représente le Délicieux Valon de Tempé ; La Felicité & la Jalousie assises sur des Trônes, versent leurs dons à pleines mains sur la Jeunesse de Theslalie, qui fait une Fête où elle se réjouit de sa prospérité. Dans le lointain de cet aimable séjour paroît l'afreuse Caverne de l'Envie, qui, se nourrissant de fiel d'Aspic & de chair de Vipères, s'afflige de ne rien voir d'affligeant, & fond en larmes, parce qu'elle n'aperçoit aucun sujet de pleurs. Elle détache une Brigade de ses sujets qui viennent troubler la Fête & le bonheur de ceux qui la célèbrent. Comme elle ne rit jamais que de ce
qui

qui fait pleurer ; elle s'aplaudit d'avoir dissipé la Troupe joyeuse, & prétend fixer son Empire dans cette Contrée, qu'elle regarde comme un Pais de Conquête.

La I. Partie découvre les principales Sources, d'où naît l'Envie ; Petiteffe de Genie ; Basse Rivauté ; Naturel malfaisant.

Zoile misérable Sophiste, esprit mince & borné, entreprend avec le secours de quelques petits Grecs, de culbuter de la Cime du double Mont, le fameux Homère dont il envie la Gloire. Il engage même des Bouffons de son parti, à représenter cet ingénieux Aveugle, comme un simple Vieleur & comme une Muse Campagnarde, dont ils se font un Jouët, Mais Minerve Déesse du Bon-goût, châtie ces Insolens ; & les Guerriers de l'Iliade vengent l'outrage fait au Chantre de leurs Exploits &c.

La jalousie des Auteurs Dramatiques, qui dégénère souvent en basse rivalité, est tracée par un Portrait Enigmatique, dans la ridicule Avanture qu'un Ecrivain burlesque raconte d'une Troupe de Comédiens nouvellement débarqués dans une Ville de Province. Ils y sifflent un Rival de Théâtre, & font une Parodie badine, d'une Pièce sérieuse, où l'on représente le *Festin de Théodoric*, qui voit fortir de la tête d'un Poisson, celle de *Simmachus*, égorgé par son ordre.

Medée ne pouvant souffrir la douce union, qui régné dans la Famille du Vieux Roi Pelias, imagine un Stratagème funeste, pour faire périr ce respectable Vieillard. Elle se fait apporter, par ses Enchanteurs, des herbes de Thésalie, qu'elle met dans une chaudière bouillante, où elle plonge son Beau-père. A son, qu'elle

qu'elle rajeunit en présence des Enfans de Pélías. Par la vuë de ce Prodige, elle leur persuade, de faire la même Operation à leur Père, & de lui tirer tout le Sang des Veines, pour le remplacer par de nouveau Sang. Mais le charme venant à disparoître, il ne reste que le Corps ensanglanté du bon Vieux Prince, sacrifié au Naturel mal-faisant de l'Envieuse Mégère.

La II. Partie dépeint les Noirs Complotts que trame l'Envie contre la Fortune, la reputation, & quelque-fois même contre la Vie de ceux dont le bonheur ou les talens la chagrinent.

Belisaire, Vainqueur d'un Grand nombre de Nations, fait son Entrée triomphante dans Rome sur un Char trainé par des Lions d'Afrique. Il est placé au faite de la Rouë de Fortune; Il y reçoit les hommages des Guerriers & des Courtisans. Ce comble de Grandeur anime contre lui une foule d'Envieux. Ils l'attaquent, le precipitent, lui crévent les yeux & l'enchaînent derrière le Char, avec une partie de ses suivans, dont la plupart l'abandonnent dans sa disgrâce, pour s'attacher à la Fortune de ses Rivaux.

La Renommée, publie la Trompette à la main les louanges de la *Probité* dont elle couronne les Vertus. *La Calomnie* jalouse de ces Eloges, suscite contre sa Vertueuse Rivale une Troupe de Furies, qui l'envelopent, la saisissent, & se préparent à l'entraîner dans l'Abime déjà ouvert sous ses Piès. Mais du sein même de ce Gouffre profond sort la *Vérité*, dont la brillante Lumière jette la consternation parmi les Eumenides. Elles sont mises en déroute par les Partisans de la Déesse, qui fait ériger un Trophée à la Gloire de la *Probité*.

Des

Des Voifins envieux viennent accufer de maléfice le pieux & laborieux *Furius*, dont le Vignoble étoit de bon rapport, dans les années mêmes où ceux des autres ne portoient rien. Les Accufateurs produifent des Baguettes Magiques & des Tambours prétendus enchantés, dont ils foutiennent que l'Accufé fe fert pour arracher la Lune du Ciel, & pour évoquer des Monftres odieux, qui répandent la grêle & la gelée fur les Champs d'autrui. *Furius*, fuivi de fes Enfans, aporte pour toute défenfe les Outils de fon Travail, qu'il expose aux yeux des Juges, en leur montrant le Cal & le durillon de fes mains, qu'il lève contre le Ciel. Il fait entendre que c'eft là toute fa Magie. L'Equité des Sages Magistrats devant qui il paroît, le renvoie abfous, & fes Accufateurs fe retirent pleins de confufion.

La III. Partie fait voir le cruel Suplice que foufre l'Envie ; par l'hommage qu'elle eft forcée de rendre au Vrai merite ; par l'aveu fecret qu'elle eft contrainte de faire de fon Inferiorité ; & par le Vif Sentiment de fon Mal , qu'elle dévove, fans en ofer dire le principe.

Les Senateurs qu'un depit jaloux avoit portés à bannir de Rome le Grand *Camille*, s'en voiant chaffés par les Gaulois, qui affiégent le Capitole, font forcés de recourir à la valeur de cet Illufre General, & par là de rendre hommage à fon Genie fupérieur pour la Guerre. Il fe met à la tête de quelques Officiers fuyards, il charge les Affiégeans, & les oblige à laiffer les Sommes d'Argent que leur comptoient les Affiégés, pour fe garantir du dernière malheur.

Des jeunes *Beotiens*, indignés de l'avantage qu'a

qu'avoient remporté sur eux , de jeunes Mégariens , dans un Combat du *Ceste* , viennent insulter leurs Vainqueurs dans leur Triomphe , & piqués d'une jalousie maligne , osent les défier à la *Lute* , se flatans d'être aussi supérieurs en adresse , que leurs Rivaux l'avoient été en force. Les *Megariens* ayans terrassés leurs Adversaires & étans encore Vainqueurs dans ce dernier Combat , obligent les *Beotiens* , à convenir de leur infériorité.

Dans un Sacrifice que les Matelots & les Bergers de l'île de *De'os* , ofrent à *Latone* ; Cette Déesse exige , pour principale Victime , l'insolent *Tityus* , qui avoit parû lui envier sa Gloire. Les Sacrificateurs amènent le Coupable enchainé au pié de l'Autel , où un Vautour lui ronge le cœur & le foie , en punition de son attentat. Delà , il est abimé dans le Tartare. Les *Déliens* en marquent leur contentement , par une Danse joyeuse.

La IV. Partie montre , les solides avantages que la Sageffe tire de l'Envie. Elle apprend ; à ne donner prise à l'Envie par aucun foible ; à concevoir un Souverain mépris pour une si lâche passion ; & à confondre l'acharnement des Envieux , par une pratique constante des plus Sublimes Versus.

Ulysse irrité de l'estime , que toute la Grèce a conçue , pour les éminentes qualités de *Palamède* , le fait observer de près par des surveillans à gages. Pendant que ce Grand Homme forme de Jeunes Héros , à de Nobles Exercices , les Espions ont beau examiner toutes ses démarches , ils ne trouvent rien dont on puisse lui faire un crime. *Ulysse* a recours à l'Imposture ; & dans le tems que *Palamède* va au fourage avec ses Guerriers , il fait met-
tre

tre des Sacs d'argent dans sa Tente, & il l'accuse à son retour de les avoir reçû de Priam. Les Chefs de l'Armée condamnent l'Accusé qui auroit été la Victime de la Fourberie si ses braves Elèves ne l'avoient soustrait à l'Injustice.

Atside après avoir dompté les Monstres, s'endort tranquillement à l'ombre de ses Lauriers. Une multitude de *Pigmées* jalouse du Nom qu'il s'est acquis par ses Exploits, vient essayer ses Armes contre lui, chante Victoire avant le Combat, investit ce Héros, & tâche de lui enlever l'Instrument de tant de Triomphes. Il ne daigne pas interrompre son repos pour de si foibles Ennemis. Il se contente d'écarter d'un geste & d'un souffle cette race importune, qui fléchit le genouil devant lui au premier mouvement de sa Massue. Les Compagnons de ses travaux viennent se divertir de la Posture supliante de ces petits temeraires, auxquels ils font plus de peur que de mal. Cette partie du Ballet n'a pas été la moins applaudie.

Aristide surnommé le *Juste*, aiant été banni d'Athènes, par les intrigues de quelques Factieux, & par la dure Loi de l'Oltracisme, se retire dans une Campagne déserte, où il n'est suivi que par les Vertus. Il continuë à leur rendre un Culte fidèle. A leur tour, elles lui érigent un beau Monument, où il est placé au milieu d'Elles, & couronné par la Constance. Sa Patrie éplorée, vient à la tête des bons Citoyens, implorer son secours, contre les désordres que produit son éloignement. Elle lui amène les Auteurs de sa disgrâce, les enchaîne à ses piés, & le conduit avec un pompeux

apareil dans les murs d'Athènes , où les Vertus lui font Cortège à la honte des Envieux.

*Conclusion & Dessin du Balet pour
la distribution des Prix.*

L'Emulation est une passion aussi Noble & aussi louable que l'Envie est un Vice bas & odieux. La première bien différente de la seconde , ne s'attriste point du bonheur & du succès d'autrui ; mais elle s'anime à égalé, ou même à surpasser les talens & les Vertus qu'elle voit dans les autres. Elle pique le courage, sans exciter la jalousie. Elle aspire aux biens que possèdent d'Illustres Rivaux, sans vouloir les en dépouiller. Elle tend à la même Gloire, sans vouloir la leur ravir. Le Motif en est honnête ; C'est le desir de se perfectionner. L'Efet en est utile ; C'est le progrès des Beaux-Arts, d'où résulte le bien public. Telle est l'Emulation , que Minerve & Apollon , couronnent dans leurs Jeunes Élèves , en leur distribuant des Prix & des Lauriers , qui sont les heureux Fruits de leurs Veilles & de leurs travaux.

Après la distribution solennelle des Prix ; les deux Divinités rassemblent leur Jeunesse victorieuse, & lui montrent un plus digne Objet de leur Emulation ; C'est l'Olimpe, où les Vertus appellent leurs plus zélés Favoris. Elles en descendent pour en tracer la route à toute la Troupe des Genereux Aspirans. L'Envie sortant de son Antre avec ses Partisans , fait une nouvelle tentative pour traverser leur marche ; mais ceux - ci mettent en fuite l'Envie & les Envieux. Ils font ensuite une Fête en forme
de

de Triomphe ; Et superieurs à tous les Evénemens , ils parviennent enfin à l'Olimpe , où ils sont à couvert de tous les traits de l'Envie.

L' H I V E R.

DEjà les charmantes Driades ,
Ont cessé de danser à l'Ombre des Ormeaux ;
Déjà de l'Empire des Eaux ,
Le Roi des Aquilons a chassé les Naiades.
Nos Bois & nos Champs sont déserts ;
Zéphir ne caresse plus Flore ,
Et les Oiseaux par leurs Concerts ,
Ne nous annoncent plus le Lever de l'Aurore.

La Nègè a blanchi nos Guèrets ,
De nos plus hauts Rochers, elle couvrie les Cimes ;
Et les Arbres de nos Forêts ,
Du courroux de l'Hiver, innocentes Victimès ,
A peine en suportent le poids.
Les Faunes, les Silvains, ont quité leurs Haut-bois ;
Et le vieux Sylène lui-même
Pour moderer ce froid extrême,
En bûvant , souffle dans ses doigts.

Déjà par la bruiante haleine ,
Des Aquilons fougueux, les flots sont enchainés ;
Et des Elemens consternés ,
La ruine semble prochaine.
Fiers de leurs coups audacieux ,
Ils osent se promettre une pleine Victoire.
Amis, pour les chasser, du plus puissant des Dieux ;
Implorons le Secours, & célébrons la Gloire.

Que

Que les dépouilles des Forêts,
 Dans un large Foier promptement entassées,
 Raniment nos forces glacées;
 Que d'un joyeux Festin on fasse les apprêts;
 Vite, qu'on m'apporte mon Verre,
 Qu'à l'instant il soit couronné,
 De ce jus que Bacchus aux Mortels a donné;
 De ce jus pétillant qui croit près de Tonnerre,

C'est à ce Dieu Vainqueur, à régler les Saisons,
 La Nature, à ses Loix doit être assujettie.
 Partez, rentrés dans vos Prisons,
 Impétueux Sujets de l'Epoux d'Orithie;
 Bacchus rassûre l'Univers,
 Il a parlé, fuïés les traits de sa colère,
 Et cessant de troubler l'un & l'autre Hemisphère,
 Reprenés pour jamais vos Fers,

D'un obscur Avenir, ne perçons point les Om-
 Le succès en est incertain; [bres;
 Le Destin, sous des Voiles sombres,
 A caché nôtre sort; Sans attendre à demain,
 Jouïssons de nôtre Jeunesse,
 Aux Jeux, aux ris, cher Ami, fais ta Cour:
 Enfin partage ta tendresse,
 Entre les Dieux du Vin, des Vers & de l'Amour,

Le Chêne, & le Liere.

Fable.

PRÈS d'un Chêne orgueilleux, dont la tête che-
 Sembloit se perdre dans la Nuë, [nuë,
 Un Liere languissoit, par Terre humilié,
 Quoi, dit-il, on me foule au pié,
 Et je rampe dans la poussière,

Tandis

Tandis qu'un Chêne audacieux,
 Menace les Cieux
 De sa Tête altière !
 Mais ne pourrois-je donc m'élever comme lui ?
 Le Lière ambitieux, ainsi parle & raisonne ;
 Pour atteindre à ce Chêne, il faut dès aujourd'hui,
 Que je m'attache à sa Personne,
 Une forte Protection
 Aide bien à l'Ambition.
 Le Lière se cramponne au Chêne qu'il embrasse ;
 Dans ses Rameaux, il s'entrelasse,
 Et voyant que bien-tôt il égale en hauteur,
 Son puissant Protecteur ;
 Le Superbe applaudit à sa Noble Entreprise :
 Il n'est rien tel, dit-il, que vouloir s'élever.
 Mais il ne prévoit pas l'instant fatal de crise,
 Dont toute sa grandeur ne pourra le sauver.
 Le Vieux Chêne que la Coignée,
 Avoit épargné jusqu'alors,
 De ses pareils enfin, subit la destinée.
 La Hache qui détruit les Arbres les plus forts,
 Le coupe jusqu'en sa racine,
 Et le Chêne du Lière entraîne la ruine.
 Ce dernier eut paré le Coup qui l'a frappé,
 S'il eut sçu que des Grands épouser la Fortune
 Dans leur chute, avec eux commune,
 C'est vouloir être envelopé.

La Bonne Opinion,
 Fable.

LE Souverain des Dieux, aux premiers ans
 du Monde,
 Pour rendre les Mortels fortunés & contents ;
 Produisit d'une main seconde .

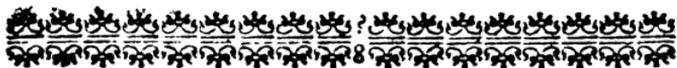
Et les Vertus & les talens.

Pour les chercher , chacun court & s'empresse ;
Le savoir , le Bon-Goût , l'Esprit & la Finesse ,
Des premiers arrivés furent bientôt la part ;
Tous les autres humains , vinrent un peu trop tard :
Il ne restoit plus rien ; mais pour les satisfaire ,
Jupiter leur donna la *Bonne-Opinion*.

Tous se crurent parfaits , tous crurent savoir plaire.

Cette heureuse présomption ,
Les dédommagea du contraire.

On nous a envoié diverses Explications des Enigmes & Logogripes du Mois d'Oct bre , & l'on a trouvé que les *Piés* & le *Vent* étoient les mots des deux Enigmes ; *Verdun* & *Pavot* , ceux des deux Logogripes.



E N I G M E.

ENtre tout ce qui doit vous être nécessaire ,
Si je n'ai pas le premier rang ,
J'y tiens un des premiers , & suis dépositaire ,
A la Vie , à la Mort du petit & du grand.
On connoit mon usage aux quatre coins du M^ode :
Et quoi que je serve aux Mortels ,
Mon service s'étend jusques sur les Autels.
Ce que je suis provient d'une Coëfure blonde ;
Et l'on voit quelquefois le fatal Instrument ,
Du superbe Ixion ; par un doux mouvement ,
Aider à qui l'arrache ; & le secours de l'Onde
Y contribüé également LO-

LOGOGRIPE.

DANS mon Nom, deux Noms se font lire,
 Noms communs, connus & distincts,
 Le premier est plus grand que le plus grand Em-
 pire,
 Le second fait l'objet des Sçavans Medecins.
 Le premier est dans la Nature,
 Un Corps exempt de pourriture;
 Le second dans un second sens,
 Nourrit un grand nombre de Gens.
 De sept Lettres, ôtés les trois qui sont au centre,
 J'ai porté deux yeux dans mon Ventre.
 Revenés du milieu, mettés au bout ma fin,
 C'est un Mets délicat & fin,
 Otés ma tête & mes Epaules,
 Joignés mon Col aux deux bras en repos,
 C'est là dans le Pais des Gaules,
 Le double prix que je vauX.
 Joignés à celui ci ma tête & sa seconde,
 Je suis sur le Vin & sur l'Onde,
 Sur terre près d'un Bœuf de travail fatigué,
 Et peu loin d'un homme enragé.
 Ma queuë enfin étant un peu tournée,
 Marque ce qu'on demande à ceux qu'on a paiez.
 Finissons, ma Muse gênée,
 Vous a deja trop ennuiés.

AUTRE LOGOGRIPE.

HUIT Lettres composent mon Nom
 J'existe au Village, à la Ville,
 Et si je suis à l'Homme très utile,
 J'en souffre plus encore en certaine Saison,
 Qu'on ôte de ces huit, la queuë & la Voisine,
 Aussi

Aussi loin qu'on le puisse, on voit mon origine,
 Par conséquent je suis fort vieux;
 Mais comme on est pour ma vieillesse,
 Sans égard, sans pitié, qu'on me foule & me
 presse,
 Sans Médée on me voit renaître en certains lieux.
 Si l'on prend mes trois Chefs, la sixième & der-
 nière,
 Au milieu des Forêts on voit ma Tête altière.
 Jadis les Mirmidons sortirent de mon Sein.
 Retranchés ma seconde avec la quatrième,
 Ensemble la cinquième, avec la pénultième,
 Des autres parts, se forme un Repas tout Divin.
 Qu'on prenne la troisième & les trois de la queue;
 Je m'offre d'abord à la vue,
 Grand Prince & le jouet d'une Divinité;
 Malgré le sort cruel, mes hauts faits & ma gloire,
 Ecrits au Temple de Mémoire,
 Passeront à jamais à la Postérité.
 Faites que la cinquième aux deux Chefs soit unie
 Avec la sixième & la fin;
 J'existe d'abord dans l'Asie,
 Et fais sortir dans l'an trois Moissons de mon
 sein.
 Qu'on mette au dernier mot ma 4^{me}. Lettre,
 Au lieu de ses deux Chefs; je deviens alors
 Traître,
 En trompant l'Ennemi contre qui je suis fait.
 Si de ces quatre, trois, sans pénultième on laisse,
 Lors que de ma prison, à me prendre on s'em-
 presse,
 On me mange, & le Vieux est de moi satisfait.